



Rapport d'activité 2021



AMARA 45 – Association de la Maison des Adolescents et du Réseau de l'Adolescence
22 rue Alsace Lorraine – 45000 ORLÉANS – Siret : 789 078 656 00038 - Tél. : 09-70-28-32-76
asso@amara45.fr

SOMMAIRE

AMARA 45 en quelques chiffres.....p.4

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION.....p.5

1.1. QU'EST-CE QU'AMARA 45 ?

1.1.a. Maison des Ados

1.1.b. Actions collectives

1.1.c. Réseau de l'adolescence

1.1.d. Coordination des Promeneurs du Net

1.2. CONTEXTE NATIONAL ET REGIONAL.....p.6

1.2.a. Rencontres et réunions

1.2.b. Séminaires mensuels

1.2.c. Six Maisons des Ados en région Centre - Val de Loire.....p.7

1.3. CONTEXTE DEPARTEMENTAL.....p.8

1.3.a. Partenariat

1.3.b. Composition du Conseil d'Administration d'AMARA 45

1.3.c. Organigramme d'AMARA 45.....p.9

1.4. FINANCEMENTS D'AMARA 45.....p.10

1.4.a. Financements 2021

1.4.b. Financements par jeune suivi - Historique.....p.11

1.5. TERRITOIRE D'INTERVENTION

1.5.a. Historique

1.5.b. Organisation des rendez-vous par territoire.....p.12

1.6. MODALITES DE FINANCEMENTS.....p.13

1.6.a. Modalités d'accueil et d'écoute

1.6.b. Personnels à l'écoute

1.6.c. Jours et horaires d'ouverture

2. ACTIVITE DE LA MAISON DES ADOS.....p.14

2.1. PUBLIC DE LA MAISON DES ADOS

2.1.a. Genre et âge des jeunes

2.1.b. Focus sur le 1er contact

2.1.c. Origine géographique des jeunes.....p.15

2.1.d. Large couverture du territoire.....p.16

SOMMAIRE - suite

2.2. DETAILS.....	p.17
2.2.a. Nombre de situations suivies	
2.2.b. Nombre d'entretiens réalisés.....	p.18
2.2.c. Motif de 1ère venue.....	p.19
2.2.d. Fréquence de venue, absentéisme et délais.....	p.21
2.2.e. Orientations.....	p.23
2.3. VIGNETTES CLINIQUES.....	p.24
2.3.a. Expérimentation en cas d'absentéisme scolaire, décrochage, déscolarisation	
2.3.b. Prendre le temps si besoin.....	p.25
2.3.c. Porte-avions.....	p.26
2.3.d. À l'écoute des jeunes transgenres.....	p.27
3. AUTRES MISSIONS.....	p.29
3.1. INTERVENTIONS COLLECTIVES	
3.1.a. Nombre d'interventions et public touché	
3.1.b. Structures ayant bénéficié d'interventions collectives de la MDA	
3.2. COORDINATION DES ACTEURS AUTOUR DES JEUNES MAJEURS.....	p.30
3.2.a. Réalisé	
3.2.b. Thématiques travaillées, Partenaires.....	p.31
3.3. RESEAU DE L'ADOLESCENCE.....	p.32
3.3.a. Répondre aux demandes d'aide des partenaires	
3.3.b. Thématiques présentées en 2021	
3.4. COORDINATION DES PROMENEURS DU NET.....	p.33
3.4.a. Objectifs de cette 1ère année de coordination	
3.4.b. Equipe de Promeneurs du Net du Loiret	
3.4.c. Eléments d'activité remontés	
3.4.d. Accompagnement des nouveaux promeneurs.....	p.34
4. OÙ EN SONT LES JEUNES DU LOIRET ?.....	p.35
4.1. SITUATIONS NOMBREUSES, LOURDES ET COMPLEXES	
4.2. MAL-ÊTRE INTENSE	
4.3. POINTS FORTS DE LA MAISON DES ADOS.....	p.36
5. CONCLUSION & PERSPECTIVES.....	p.36

AMARA 45 en quelques chiffres

Maison des Ados

Ouverte **48** semaines / an

2 lieux d'accueils x **4** après-midis / semaine

2 camping-cars x **2** jours / semaine

19 personnes **12,3** ETP (dont **7,19** ETP accueillants)

1031 situations d'adolescents suivies contre 618 en 2020

3074 entretiens réalisés contre 1652 en 2020

dont **657** par l'équipe mobile (plus de la moitié au sein d'un camping-car)

316 parents accompagnés lors de ces entretiens

4 Conseils d'Administration et 1 Assemblée Générale

94 réunions cliniques de l'équipe

1 journée départementale MDA 45 - **1** journée départementale MDA mobile 45

1 journée régionale des MDA - **2** journées nationales des MDA

5 rencontres régionales des coordinateurs des MDA

Actions collectives

Auprès des jeunes **61** rencontres / **1741** jeunes

contre 1136 en 2020 et 684 en 2019

issus de **32** structures différentes

Auprès des parents **17** temps collectifs / **249** parents

contre 55 en 2020 et 262 en 2019

dont **8** groupes de parole / **31** participations (19 mères et 12 pères)

Auprès des professionnels **28** présentations / **344** professionnels

issus de **23** structures différentes

Réseau de l'Adolescence

8 réunions / **260** participations (contre 154 en 2020)

Représentant **112** structures différentes (contre 67 en 2020)

Informations par mail : **954** inscrits sur notre liste de professionnels

Coordination des Promeneurs du Net

2 ambassadrices / **23** promeneurs / **18** structures

3 jours de formation initiale / **1** journée régionale sur Virbela

3 Groupes d'analyse des Pratiques

1120 conversations sur les réseaux sociaux / **78%** avec des jeunes

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

1.1. QU'EST-CE QU'AMARA 45 ?

AMARA45, Association de la Maison des Adolescents et du Réseau de l'Adolescence du Loiret, existe depuis 2012, grâce à la mobilisation de ses fondateurs, que sont l'APLEAT-ACEP, l'AIDAPHI, et l'EPSM DAUMEZON.

Notre structure comprend plusieurs pôles d'activités, très liés les uns aux autres :

1.1.a. Maison des Adolescents

La Maison des Adolescents est un espace de prévention santé mentale, qui a vocation à accueillir ses usagers rapidement, gratuitement et sans condition. Elle permet aux adolescents, jeunes adultes, ou leurs proches, d'échanger sur tout sujet qui entraverait la progression du jeune, causerait des inquiétudes ou une forme de mal-être. L'objectif est toujours de permettre le bien-être de l'adolescent.

L'équipe pluridisciplinaire reçoit les jeunes, les informe si besoin, évalue leur situation.

- un accompagnement généraliste en interne peut se mettre en place s'il est estimé suffisant au vu des éléments, ou si le jeune n'est pas encore prêt à se diriger vers un partenaire ;
- une orientation externe est également possible vers tout service expert de la problématique affrontée : soin, prévention, social, insertion, etc.

1.1.b. Actions collectives

L'association est très sollicitée pour présenter sa structure aux jeunes comme aux familles ou aux professionnels. Nous proposons donc des interventions auprès de groupes, sur nos lieux d'écoute comme sur les lieux demandeurs. Nous pouvons également ponctuellement organiser des actions sur des thèmes travaillés ensemble, comme cette année avec l'institution Serenne et l'association l'AJLA (voir plus loin).

1.1.c. Réseau de l'Adolescence

En adéquation avec le cahier des charges des Maisons des Adolescents, la directrice d'AMARA 45 anime et coordonne le réseau des professionnels de l'adolescence sur l'ensemble du territoire départemental.

Elle s'engage dans des actions d'informations ouvertes à tous les professionnels de l'adolescence, afin de garantir une meilleure compréhension des parcours des jeunes, un accompagnement plus adapté et des orientations plus efficaces, grâce à :

- Une bonne connaissance mutuelle des services (public, procédures, conditions d'admission)
- Des réflexions communes et des échanges de pratiques sur les problématiques rencontrées
- Des connaissances théoriques nécessaires au bon accompagnement des adolescents

Grâce à ces échanges avec le réseau, la directrice d'AMARA 45 fait remonter aux institutions concernées les problématiques adolescentes émergentes ou les difficultés rencontrées.

1.1.d. Coordination des Promeneurs du Net

AMARA 45 est missionnée par la CAF du Loiret, en lien étroit avec le Département du Loiret et la MSA Beauce Coeur de Loire, pour coordonner les Promeneurs du Net sur le 45.

Ces professionnels de la jeunesse sont accompagnés par notre association dans leurs pratiques numériques auprès des jeunes, de façon à bénéficier d'une formation, d'analyse de leurs pratiques, mais aussi de projets et d'échanges concernant l'usage des réseaux sociaux et la présence éducative des adultes sur ces outils.

1.2. CONTEXTE NATIONAL & REGIONAL



AMARA 45 adhère à l'ANMDA :
Association Nationale des Maisons Des Adolescents (ANMDA) fondée en 2008.

1.2.a. Rencontres et réunions

La directrice d'AMARA 45 est Déléguée Régionale de l'ANMDA depuis l'automne 2018. Voici les rencontres et réunions liées à l'ANMDA auxquelles elle a participé en tant que « Déléguée Régionale de l'ANMDA pour la Région Centre-Val de Loire » :

11/02 : Rencontre Coord.MDA région Tours	05/11 : Point MDA37 Tel
22/03 : Séminaire ANMDA Visio	08/11 : AG et CA de l'ANMDA Biarritz
08/04 : Séminaire mensuel ANMDA Visio	09/11 : Journées Nationales MDA Biarritz
15/04 : Rencontre Coord. MDA région Blois	10/11 : Journées Nationales MDA Biarritz
25/06 : CA ANMDA Visio	17/11 : Gr. travail Transidentité Visio
30/06 : Gr. travail Transidentité Visio	22/11 : Point MDA37 Tel
10/06 : Séminaire mensuel ANMDA Visio	30/11 : Point MDA 18 Tel
17/06 : Rencontre Coord. MDA région Blois	30/11 : Point MDA 36 Tel
06/09 : Préparation de la journée régionale Blois	30/11 : Point MDA37 Tel
07/09 : Journée Régionale MDA Blois	01/12 : Point MDA37 Tel
20/09 : Gr. travail Stratégie numérique ANMDA Visio	02/12 : Rencontre Coord. MDA région Orléans
22/09 : Gr. travail Transidentité Visio	15/12 : Groupe de travail Transidentité Visio
11/10 : CA ANMDA Visio	

Ces temps de travail ont nécessité environ 106h de travail sur l'année.

1.2.b. Séminaires mensuels

L'Association Nationale des Maisons des Adolescents a mis en place des séminaires mensuels, en visio, permettant à tous les professionnels des MDA de s'informer et de monter en compétences sur des thématiques en lien avec nos pratiques, et l'adolescence.

Ces séminaires, qui durent environ 1h30, sont accessibles aux équipes de notre MDA en direct ou en différé, et décomptés sur leur temps de travail.

Le premier séminaire s'est tenu le 10 décembre 2020, sur le thème : « Les adolescents pris au piège de la crise sanitaire et sociale de 2020 : Effets, analyses, vraies et fausses inquiétudes » avec le Professeur Guillaume Bronsard, Président de l'ANMDA.

Voici les thématiques des séminaires mensuels de l'année 2021 :

Janvier : LES AMBASSADEURS : À LA RENCONTRE DES ADOLESCENTS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
Avec l'équipe de la MDA de Strasbourg : Delphine RIDEAU, Directrice - Docteur Vincent BERTHOU, Pédopsychiatre - Claire RIEFFEL, Psychologue

Février : PRISE EN COMPTE PRÉCOCE DES PREMIERS TROUBLES PSYCHOTIQUES DANS LES MDA
Avec l'équipe de la MDA du Finistère Nord, CHRU Brest : Docteur Christophe LEMEY, Psychiatre - Loïk JOUSNI, Responsable de la MDA

Mars : POINTS D'ACTUALITÉ SUR LES CONDUITES SUICIDAIRES À L'ADOLESCENCE : ÉPIDÉMIOLOGIE, MODÈLES DE COMPRÉHENSION ET STRATÉGIES DE PRÉVENTION
Avec le Docteur Charles Edouard NOTREDAME, Psychiatre - Discutant Cédric SAMPERE, Cadre socio éducatif Adoenia

Avril : MAISON DES ADOLESCENTS 20 ANS DÉJÀ !

Avec les Présidents d'honneur de l'ANMDA : Patrick COTTIN, Directeur de la MDA Loire Atlantique - Docteur Alain FUSEAU, Psychiatre de la MDA du Havre

Juin : TRANSIDENTITÉS ET MAISON DES ADOLESCENTS

Avec le Docteur Vincent BERTHOU, Pédopsychiatre - Docteur Nadège BOURVIS, Pédopsychiatre - Christophe DESPORTES-GUILLOUX, Référent au GAGL 45

Septembre : L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS AVEC TROUBLES DES CONDUITES ALIMENTAIRES (TCA)

Avec le Professeur Priscille GÉRARDIN, Responsable des unités universitaires de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent au CHU/CH Rouvray

Octobre : LES ÉQUIPES MOBILES TRANSFORMENT-ELLES NOS PARADIGMES DE SOIN ?

Avec la participation du Docteur Rémi BAILLY, Praticien Hospitalier, attaché à la MDA du Val de Marne

Décembre : LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS PLACÉS

Avec le Professeur Guillaume BRONSARD, Président de l'ANMDA

1.2.c. Six Maisons des Ados en Région Centre - Val de Loire

Six Maisons des Adolescents existent en région Centre Val de Loire, sur chaque département. Elles interviennent de diverses manières : dans les lieux fixes dont elles disposent (les MDA et les antennes), dans des lieux mis ponctuellement à disposition (permanences) et grâce à des équipes mobiles :



En complément de la réflexion régionale autour des financements, des modalités de travail, ou encore du relevé d'activité, les MDA de la région Centre Val de Loire ont à cœur de partager leurs expériences et leurs pratiques. Ainsi, nous avons organisé une rencontre régionale entre les professionnels des 6 Maisons des Adolescents le 7 septembre 2021 à Blois, qui a permis de réunir plus de 50 professionnels, autour d'une conférence et d'ateliers thématiques.

Cette année 2021 a également permis l'évaluation de nos 6 structures par l'Observatoire Régional de la Santé. Le résultat de cette évaluation est porté en annexe de ce rapport d'activité.

1.3. CONTEXTE DEPARTEMENTAL

1.3.a. Partenariat

AMARA 45 n'existerait pas sans le partenariat très fort, au niveau départemental, qui a précédé puis accompagné sa création et son développement. Elle est portée, depuis sa création en 2012, par ses membres fondateurs, que sont l'Aidaphi, l'APLEAT-ACEP, et l'EPSM DAUMÉZON, pour mettre en œuvre le Cahier des Charges des Maisons des Adolescents sur le Loiret, et depuis 2021, pour assurer la Coordination des Promeneurs du Net du Loiret.

1.3.b. Composition du Conseil d'Administration d'AMARA 45

Son Conseil d'Administration est composé comme suit :

2021 - MEMBRES FONDATEURS	
PRÉSIDENTE	Claire BOTTE, APLEAT-ACEP
VICE-PRÉSIDENT	Patrice RIDOUX, Aidaphi
TRÉSORIÈRE	Patricia DOUANE, Aidaphi
TRÉSORIER ADJOINT	Pascale NEVEU, APLEAT-ACEP
SECRÉTAIRE	Pascal GAILLARD, EPSM Daumézon
SECRÉTAIRE ADJOINTE	Aurore BILLET, EPSM Daumézon
2021 - ADMINISTRATEURS	
Patrick DYCKE	
Représentante de l'UDAF45, Christine PRIZAC	
Représentante de la DT PJJ 45-28, Eliette CAILLEAUX	

AMARA 45 ne paie aucun de ses personnels en direct. En 2021, ils sont donc tous, la Directrice y compris, mis à disposition de l'association par l'un des membres fondateurs :



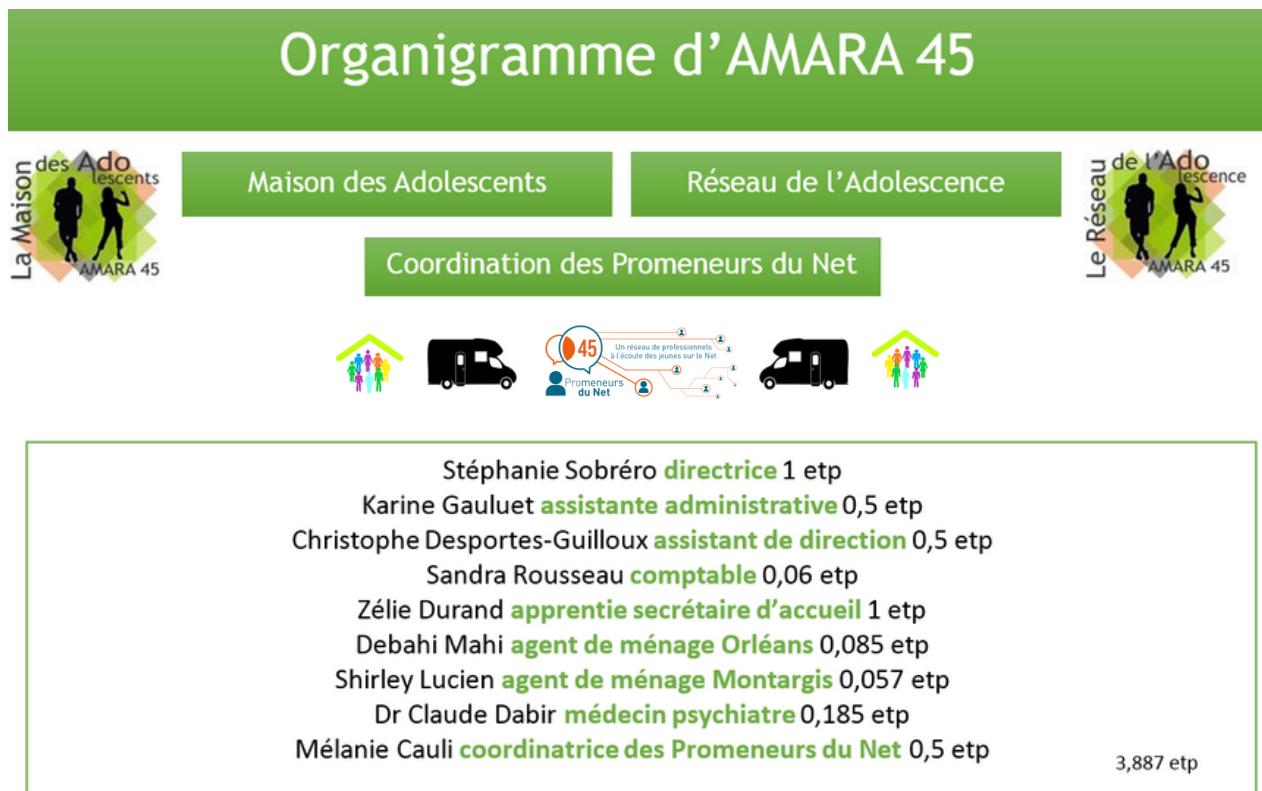
ou l'un des partenaires de l'association :



Les salaires, cotisations patronales et frais éventuels sont ensuite facturés à AMARA 45, qui rembourse les employeurs grâce aux financements publics reçus.

1. 3.c. Organigramme d'AMARA 45

Voici l'organigramme des personnels fin décembre 2021 :



Orléans & Nord Loiret :

- . Laetitia Verdicchio **coordinatrice** 0,6 etp
- à Orléans 4 ap-m / sem : 2,2 etp
- . Nathalie Bregon **psychologue** 0,35 etp
- . Marie Porcheron **assistante sociale** 0,5 etp
- . Florence Delhaye **éducatrice** 0,4 etp
- . Catherine Gautier **infirmière** 0,5 etp
- . Rodolphe Remonato **infirmier** 0,25 etp
- . Laetitia Verdicchio **éducatrice** 0,2 etp
- en mobile 2 j / sem : 1,7 etp
- . Camille Auger **éducatrice** 1 etp
- . Magalie Cauliez **assistante sociale** 0,5 etp
- . Laetitia Verdicchio **éducatrice** 0,2 etp en remplace

Montargis & Est Loiret :

- . Catherine Le Cloarec **coordinatrice** 0,8 etp
- à Montargis 4 ap-m / sem : 1,29 etp
- . Manon Labouré **psychologue** 0,45 etp congé mat
- . Lori Chardonnet **conseillère fam.** 0,5 etp
- . Aurore Leroy **éducatrice** 0,14 etp
- . Catherine Le Cloarec **éducatrice** 0,2 etp
- en mobile 2 j / sem : 2 etp
- . Vanessa Chauveau **infirmière** 0,8 etp
- . Mélanie Cauli, **éducatrice** 0,5 etp
- . Aurore Leroy **éducatrice** 0,7 etp

Coordinatrices 1,4 etp
Accueillants 7,19 etp

1.4. FINANCEMENTS D'AMARA 45

1.4.a. Financements 2021

En 2021, voici l'ensemble des financements publics dont AMARA 45 a pu bénéficier pour réaliser ses missions : 677.106€ pour la Maison des Ados, 28.500€ pour les Promeneurs du Net.

ARS FIR 275.840€ Fonctionnement
ARS Innovation 215.500€ Equipes Mobiles



Conseil Départemental 55.000€ Fonctionnement dont Mobiles

Conseil Départemental 15.000€ Coordination Jeunes Majeurs



CAF Jeunesse 45.066€ Equipes Mobiles
CAF Réaap 20.000€ Fonctionnement Parentalité
CAF / CD / MSA 28.500€ Coordination Promeneurs du Net



Fondation des Hôpitaux 30.000€ Coordination



Préfecture & Communautés de communes
de Pithiviers, Montargis, Gien et Sully 20.700€ Politique de la Ville



Par ailleurs, AMARA 45 s'est aussi vue verser un don par l'association

Action Obésité Loiret de 1500 €



AMARA 45 a également reçu le soutien de 33 adhérents en 2021 :

12 personnes physiques, ainsi que les 21 structures suivantes :

Aidaphi	IME PEP 45 La Source
Apleat-Acep	Institution Serenne
AEMO UDAF45 Gien	MFR de Chaingy
CMPP Aidaphi Saint Jean de Braye	MFR de Férolles
Collège Pablo Picasso de Châlette	MFR de Gien
DAPAD Fondation Val de Loire	Mission Locale de l'Orléanais
DT-PJJ 45-28	Planning Familial 45
EPSM Georges Daumézon	SAPAD / PEP 45
Fondation La Vie au Grand Air	Scène Ouverte
GAGL45	UNAFAM 45
IME ADAPEI 45 Nevoy	

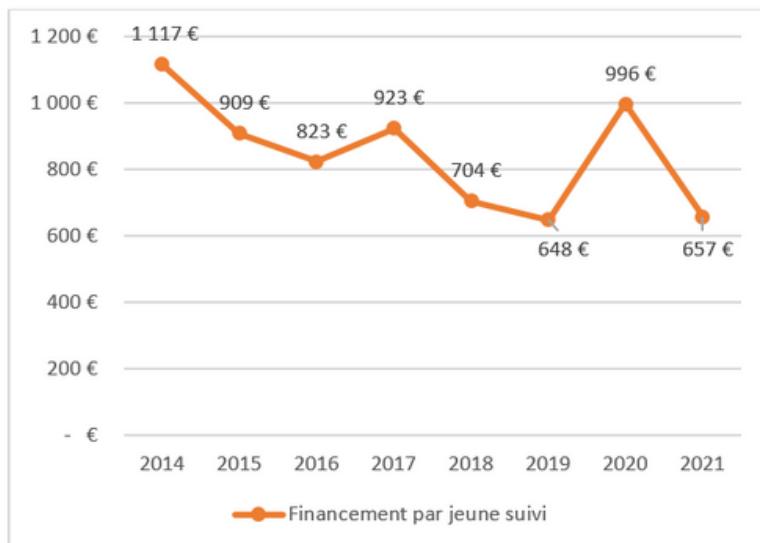
1.4.b. Financement par jeune suivi - Historique

Il faut noter les efforts des équipes, qui ont mis en œuvre un dispositif à la qualité croissante :

- **réactivité et créativité** face aux demandes d'aide **des jeunes, des parents et des professionnels**,
- **mobilisation** autour des **demandes liées aux politiques publiques**, dont un déploiement sur le territoire.

Nous sommes soutenus par les financeurs. Toutefois, notre activité a tellement augmenté qu'en définitive **le financement public par jeune suivi a baissé de 41% depuis 2014**.

Une réflexion importante est nécessaire : comment garantir la qualité de l'accueil dans ces conditions ?



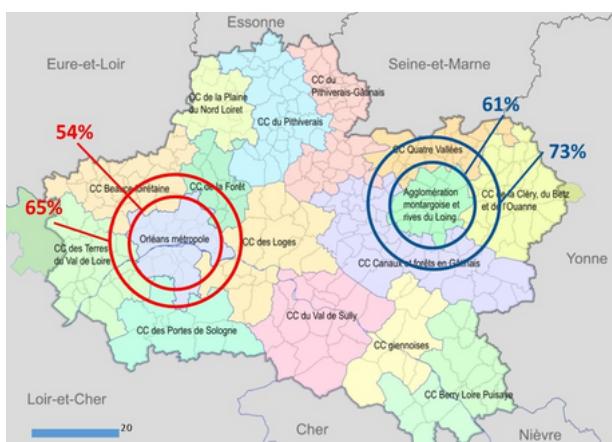
1.5. TERRITOIRE D'INTERVENTION

La Maison des Ados a vocation à accueillir n'importe quel jeune de son département. Le Loiret est le département le plus peuplé de la région Centre Val de Loire, avec 120.000 loirétains de 11 à 25 ans.

1.5.a. Historique

Jusqu'en 2019, la Maison des Ados existe sur Orléans et sur Montargis seulement.

Les jeunes des autres territoires du Loiret, notamment ruraux, n'accèdent pas au dispositif, trop éloigné, ou trop contraignant : peu de rotations de car, ou nécessité de se faire emmener par un proche, avec les coûts et la perte de temps que cela suppose.



2019 - Domicile des adolescents accueillis par la MDA

Légende :

Rouge : Périmètre des domiciles des jeunes vus à Orléans
Bleu : Périmètre des domiciles des jeunes vus à Montargis

En février 2019, le département du Loiret demande si un déploiement est possible en direction de Gien et Pithiviers notamment. En effet, jusqu'à alors, nous ne sommes accessibles qu'à une partie de la population du département (voir carte ci-dessus). AMARA 45 engage donc une **réflexion** avec de **nombreux partenaires institutionnels et les équipes**, pour imaginer le projet le plus adéquat.

En juin 2019, le diagnostic jeunesse effectué pour le Loiret montre en effet que la pauvreté et la mobilité sont deux problèmes majeurs chez les jeunes du Loiret.

Lors des Journées Nationales des Maisons des Adolescents à Lille, nous découvrons le fonctionnement de l'équipe mobile de la Maison des Ados de la Nièvre. Nous nous en inspirons pour écrire un pré-projet.

En août et septembre 2019, le pré-projet reçoit l'intérêt de l'ARS, puis de la CAF Jeunesse. Les demandes officielles sont rédigées.

En 2020, le dispositif est en place, avec un fonctionnement effectif en septembre (au lieu d'avril, du fait du Covid, malgré les premières embauches en mars 2020).

=> La création de nos deux équipes mobiles (totalement opérationnelles en septembre 2020) rend la Maison des Ados accessible aux jeunes qui ne peuvent pas se déplacer, que ce soit pour des raisons d'emploi du temps, de mobilité, ou même d'angoisses trop lourdes.

1.5.b Organisation des rendez-vous par territoire

Le lieu de rendez-vous se décide en fonction de ce qui arrange le jeune et/ou ses proches, et non de leur domicile. Ainsi, l'équipe s'adapte en fonction de la scolarité du jeune, de l'emploi des parents, etc.

L'équipe qui recevra le jeune sera donc celle dont le périmètre géographique sera le mieux adapté en fonction de ces contraintes.

En résumé :

MDA d'Orléans : jeunes et proches de l'agglomération orléanaise, du Sud-Ouest du département (où l'équipe mobile ne se rend pas pour le moment), et ceux que cela arrange.

Antenne de Montargis : jeunes et proches de l'agglomération montargoise, et ceux que cela arrange.

Equipe Mobile d'Orléans : jeunes et proches du Nord et du Nord-Ouest du Loiret (voir carte)

Equipe Mobile de Montargis : jeunes et proches de l'Est du département (voir carte)

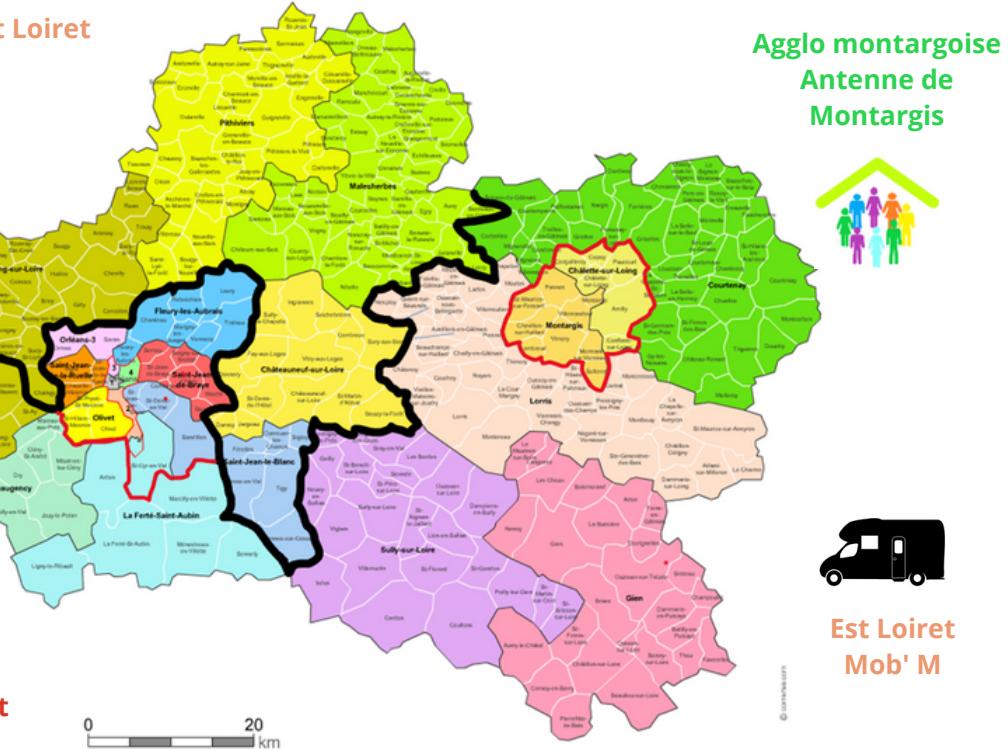
Quelle équipe intervient en fonction du lieu de vie (domicile ou scolarisation) du jeune ?

Nord & Nord Ouest Loiret

Mob' O



Aggo orléanaise & Sud-Ouest Loiret
MdA Orléans



Aggo montargoise
Antenne de
Montargis



Est Loiret
Mob' M

1.6. MODALITES DE FONCTIONNEMENT

1.6.a. Modalités d'accueil et d'écoute

La Maison des Ados du Loiret fonctionne avec **deux lieux d'accueil**, à Orléans et à Montargis, tous deux en centre-ville. Elle propose également, en dehors de ces deux agglomérations, de se rendre au plus près du lieu de vie du jeune ou de ses proches grâce à son bureau mobile. Le service rendu est alors le même qu'au sein de nos locaux, mais **en délocalisé**, soit au sein de camping-cars, soit dans les locaux d'un partenaire (MFR, collège, centre social...).

Les professionnels peuvent aussi échanger avec le jeune ou leurs proches par le biais de messages privés sur les **réseaux sociaux** (Twitter, Facebook, Instagram, Snapchat) par **téléphone** ou par sms.

1.6.b. Personnels à l'écoute

Les personnels travaillent en **équipe pluridisciplinaire**. Tous ceux qui sont dédiés à l'écoute des jeunes sont "**accueillants**", quel que soit leur métier d'origine. C'est ensuite la **diversité des parcours** qui permet à la fois une excellente évaluation de la situation, comme un accompagnement et d'éventuelles orientations de qualité.

Les personnels des équipes mobiles font partie des équipes de leur Maison des Ados de rattachement (MDA d'Orléans ou Antenne de Montargis). Ils y travaillent sur une partie de leur emploi du temps, en accueil ou en temps de préparation d'actions collectives. Ils participent à la même réunion clinique, soit le mercredi matin pour Orléans, et le vendredi matin pour Montargis, de façon à exercer des regards croisés sur leurs situations comme sur leurs pratiques, mais aussi à "faire équipe".

Le **médecin psychiatre** de la Maison des Ados est présent sur une partie de la réunion au moins, pour aider à évaluer les situations qui peuvent tirer bénéfice d'un regard médical. Si les échanges en équipe aboutissent à la nécessité d'un rendez-vous avec lui, la consultation peut se faire en présentiel à Orléans, mais aussi en visio pour les jeunes qui ne peuvent pas se déplacer.

1.6.c. Jours et horaires d'ouverture

Les locaux d'Orléans et de Montargis sont ouverts 4 après-midis par semaine, chaque lundi, mardi, mercredi et vendredi après-midis, 48 semaines par an. Dès que possible, nous élargissons nos plages d'ouverture. Cette année, nous avons profité de l'arrivée d'une coordinatrice pour organiser des créneaux supplémentaires sur rendez-vous.

Ainsi, la MDA d'Orléans a pu être ouverte, en moyenne, **4,3 après-midis par semaine**, et l'antenne de Montargis **4 après-midis par semaine**, sur **2021**.

Horaires Fin 2021 :

À Orléans : 19h / semaine

Le lundi, le mardi et le mercredi de 13h à 18h, et le vendredi de 14h à 18h.

Dans le Nord et le Nord-Ouest du département : 18h / semaine incluant le déplacement

Le mardi et le vendredi de 9h30 à 18h30. A noter : Par manque de personnel, une partie des vendredis n'a pu être assuré sur cette équipe que 5h / jour au lieu de 9h.

À Montargis : 17h / semaine

Le lundi, le mardi et le vendredi de 14h à 18h, et le mercredi de 13h à 18h.

Dans l'Est du département : 18h / semaine incluant le déplacement

Le mardi et le jeudi de 9h30 à 18h30.

2. ACTIVITE DE LA MAISON DES ADOLESCENTS

2.1. PUBLIC DE LA MDA

2.1.a. Genre et âge des jeunes

2021 - Genre des jeunes suivis

FILLES 67,4%

GARCONS 32,6%

(les jeunes transgenres sont comptés
dans leur genre déclaré)

2021 - Âge des jeunes suivis

10 ans 0,2 %

11-15 ans 56,2 %

15-18 ans 31,1 %

19-21 ans 7,8 %

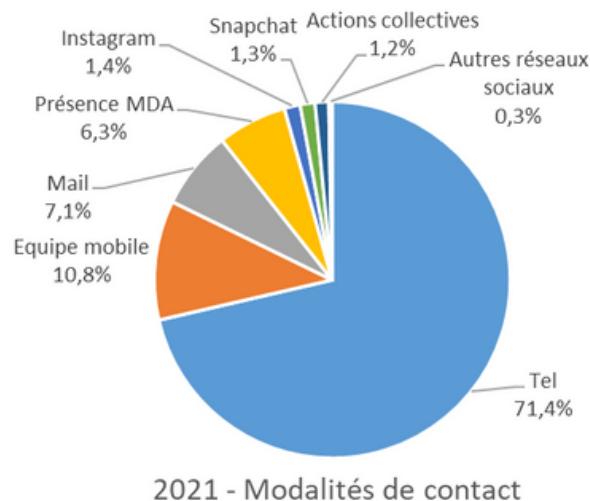
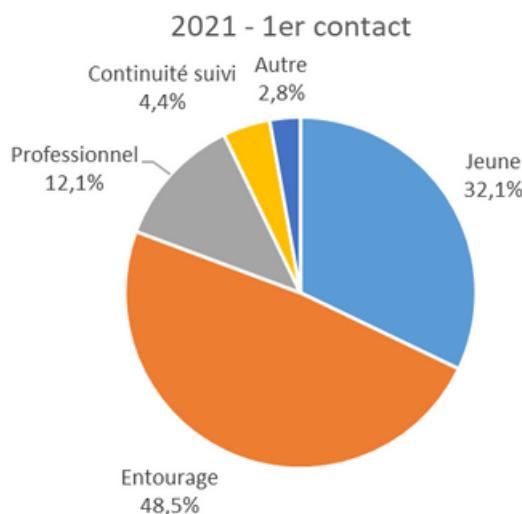
22-25 ans 3,4 %

NC 1,3 %

Âge moyen : 15,2 ans

La proportion de filles atteint un niveau très élevé, qui correspond aux données des autres MDA de la région. Une réflexion devient nécessaire pour comprendre ce phénomène et aider les garçons à exprimer leurs difficultés éventuelles, et baisser le risque de geste suicidaire.

2.1.b. Focus sur le 1er contact



Dans près d'un cas sur deux, c'est l'entourage qui a contacté la Maison des Adolescents pour demander un rendez-vous.

Dans un tiers des cas, c'est le jeune lui-même qui a effectué ce 1er contact.

Ils sont, en tout, plus de 71% à avoir choisi le téléphone pour nous contacter.

En 2021, 86% des jeunes ayant bénéficié d'un ou plusieurs entretiens à la Maison des Ados n'y étaient encore jamais venus.

Ils ont eu connaissance de la MDA en premier lieu grâce :

- à leur établissement scolaire - par l'intermédiaire de l'infirmier ou de l'infirmière scolaire dans la plupart des cas (près de 36%)
- à une connaissance - famille ou autre (11%)
- à un soignant - structure sanitaire ou professionnel libéral (plus de 9% en cumulé)
- à une de nos actions collectives (9%)
- à leur structure médico-sociale ou sociale (un peu moins de 9%)

35,8 %	Collège, Lycée, MFR	4,5 %	Internet et réseaux sociaux
11,3 %	Famille, ami-e, connaissance	2,1 %	Protection de l'enfance
9,1 %	Action collective MDA	2,1 %	Justice
8,7 %	Structure médico-sociale ou sociale	1,6 %	Plaquettes, affiches
4,8 %	Structure sanitaire	15,5%	Autres
4,5 %	Professionnel libéral		

2.1.c. Origine géographique des jeunes

Cette année, **9%** de tous les jeunes suivis à la Maison des Ados sont issus de **Quartiers Prioritaires**.

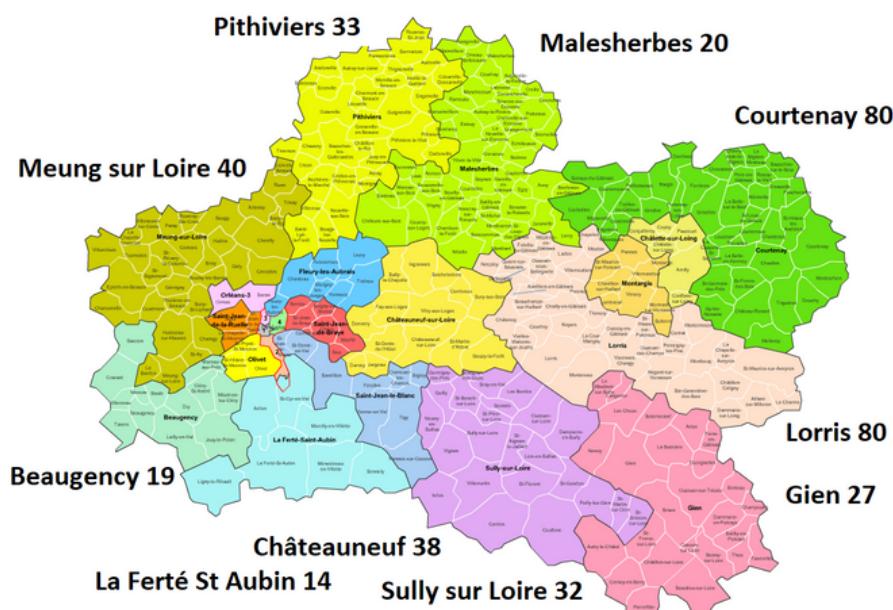
2021 - Détail du nombre de situations suivies par zone géographique

399 situations suivies issues des cantons de l'orléanais :
 Orléans (1, 2, 3 ou 4) **251**
 Fleury les Aubrais **47**
 St Jean de Bray **39**
 St Jean de la Ruelle **40**
 St Jean le Blanc **27**
 Olivet **34**

148 situations suivies issues des cantons du montargois :
 Montargis **76**
 Châlette **72**

27 Hors département
(scolarisés sur le Loiret, mais domiciliés en dehors)
35 Non communiqués
(commune du domicile non indiquée par le jeune)

383 situations suivies issues des autres cantons :



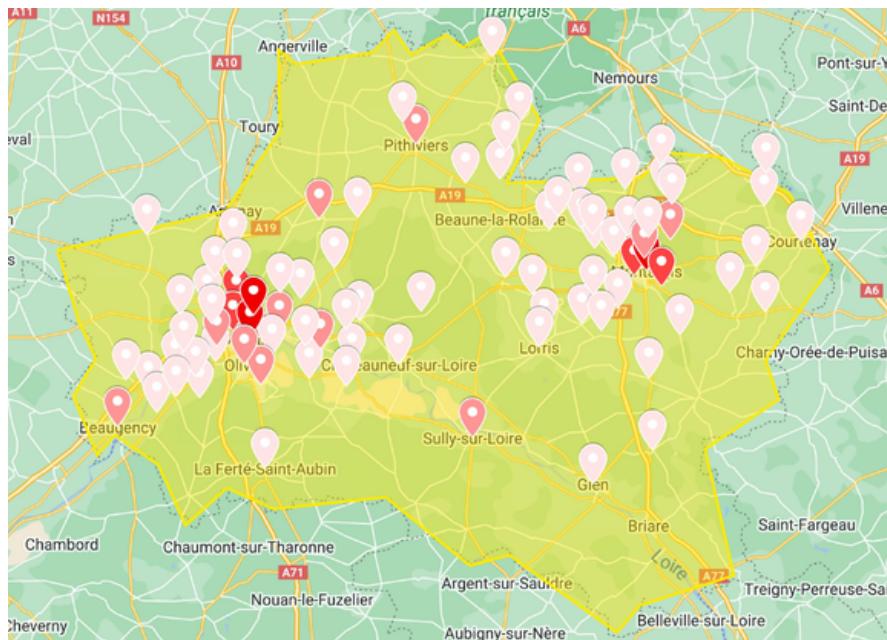
On constate que moins de jeunes du Sud Ouest du département accèdent à la Maison des Adolescents, et notamment du canton de La Ferté St Aubin : En effet, nos équipes mobiles ne s'y déplacent actuellement pas, et les jeunes doivent donc venir jusqu'à Orléans par leurs propres moyens. Les seules liaisons possibles depuis ce canton sont en car, en train, ou accompagnés par un proche, ce qui fait obstacle.

2.1.d. Large couverture du territoire

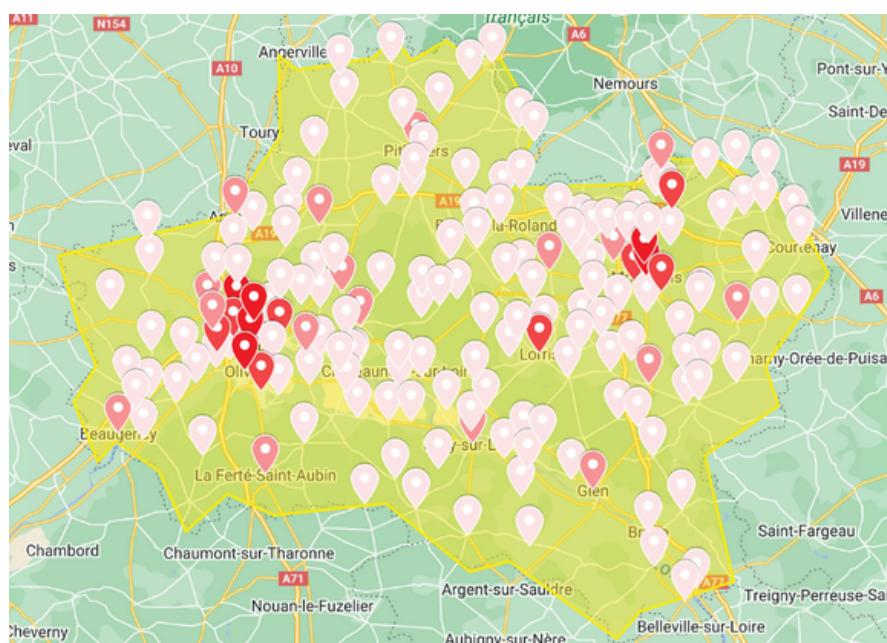
Un dispositif efficace et adapté, reconnu dès sa 1ère année complète d'activité

L'objectif prioritaire de la création des équipes mobiles était de permettre l'accès de la MDA aux jeunes se trouvant n'importe où sur le territoire du Loiret. Cette 1ère année complète de fonctionnement montre un déploiement efficace grâce aux camping-cars.

Couverture du territoire : domicile des jeunes reçus sur un an, sans puis avec les équipes mobiles



2019
sans les équipes mobiles



2021
1ère année complète
avec les équipes mobiles

Légende : Plus le point est foncé, plus le nombre de jeunes domiciliés à cet endroit est élevé.

2.2. DETAILS

2.2.a. Nombre de situations suivies

(au sein des locaux, et par l'équipe mobile au plus près du lieu de vie du jeune)

Nous comptons 1 situation pour 1 jeune. Lorsque nous voyons ses parents, même séparément, cela reste la même situation.

En 2019 : **475** situations suivies (pas d'équipe mobile) sur le Loiret

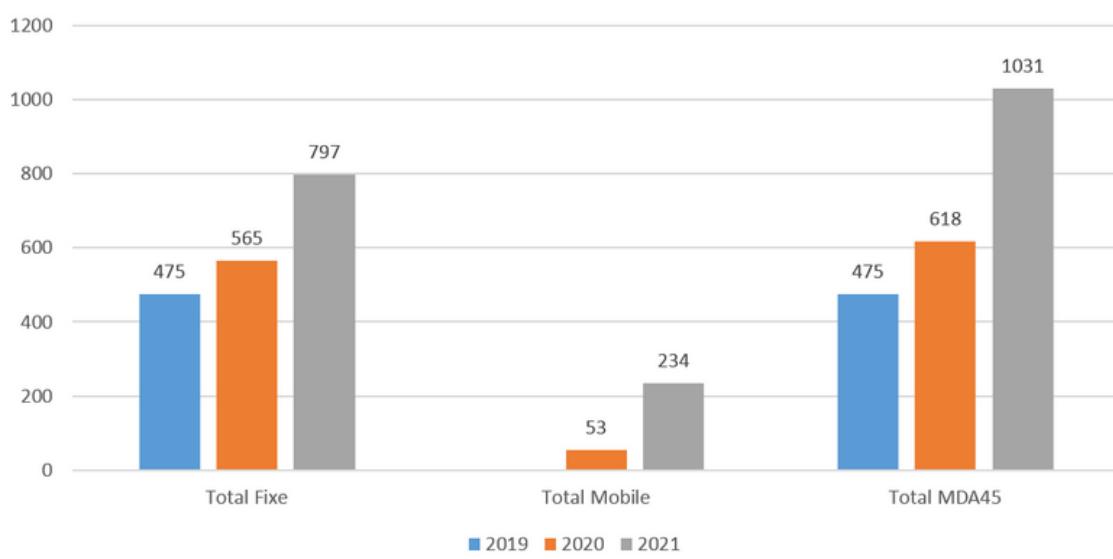
En 2020 : **618** situations suivies, dont **53** par l'équipe mobile (en fonctionnement à compter de septembre 2020)

En 2021 : 1031 situations suivies, dont 234 par l'équipe mobile

L'objectif chiffré du projet à sa création était de 100 situations suivies la 1ère année pleine d'activité : nous avons largement dépassé ce nombre puisque nous en avons suivi 234.

Les besoins sont importants, reconnus par nos partenaires, qui orientent de plus en plus vers nous les jeunes qui présentent des signes massifs de mal-être.

Evolution du nombre de situations suivies 2019-2020-2021



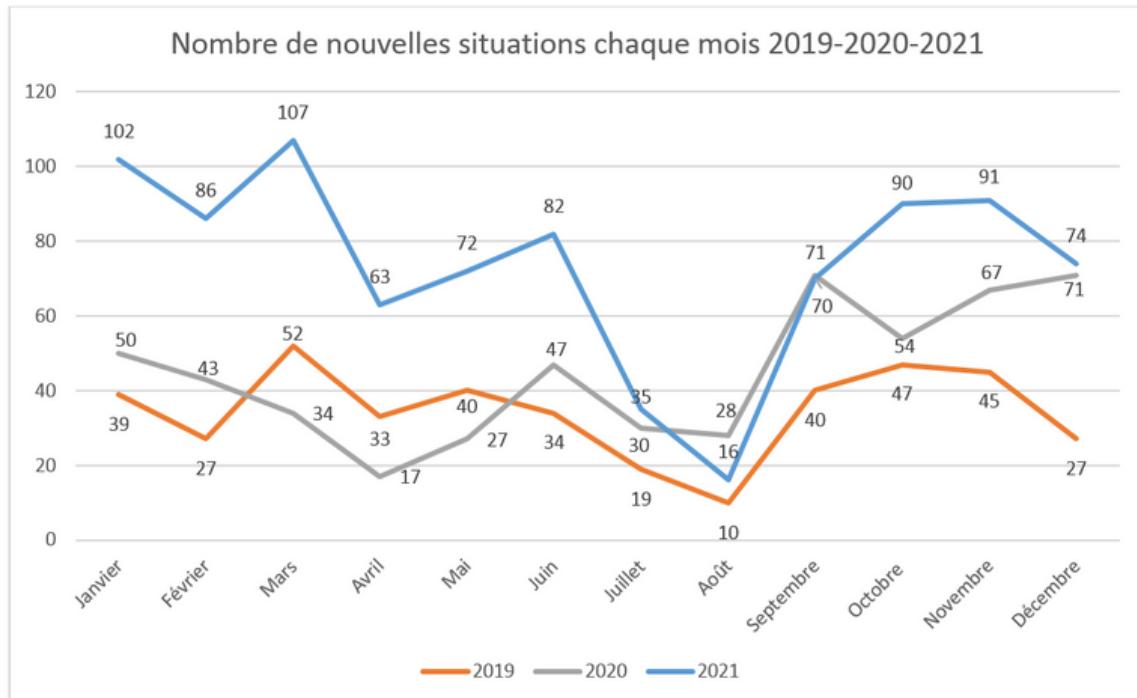
La hausse de l'activité est en partie corrélée par la hausse du nombre d'accueillants, mais pas seulement. Ainsi, sur ce graphique, on remarque que l'activité des deux lieux d'accueil d'Orléans et Montargis a fortement augmenté, indépendamment de l'activité mobile.

Nous faisons bien face à une hausse conséquente de la **demande d'aide**.

L'activité de l'équipe mobile, qui était plutôt prévue autour de 100 situations lors de sa 1ère année complète d'activité, a montré tout son intérêt, puisque ce sont **2,3 fois plus de jeunes que prévus** qui ont pu être suivis en mobile en 2021.

En observant les histogrammes, on remarque que **la hausse de l'activité s'accélère cette année 2021**.

Cela se confirme en zoomant sur le nombre de nouvelles situations reçues chaque mois depuis 3 ans : c'est-à-dire le nombre de jeunes reçus qui n'étaient encore jamais venus à la MDA. La courbe de 2021 (en bleu) est beaucoup plus haut placée que celles des deux années précédentes.



Elle chute sur le mois d'août, la structure étant fermée 3 semaines.

Sur la courbe de 2020, on note une anomalie, avec une baisse de nouveaux accueils en octobre, alors que sur les autres années le mois d'octobre voit plutôt une hausse. Cette baisse est liée au 2ème confinement déclaré pendant les vacances scolaires. La directrice "covidée" n'était pas en capacité d'organiser l'accueil, et les équipes avaient accueilli en distanciel quelques jours. Les jeunes nous avaient alors signifié que le distanciel seul ne leur convenait pas, et qu'ils préféraient attendre un peu pour venir nous voir.

L'activité en présentiel avait alors repris rapidement.

De façon globale on note bien à travers ces trois courbes de 2019, 2020 et 2021, que l'activité de la Maison des Ados augmente régulièrement.

2.2.b. Nombre d'entretiens réalisés

En 2019 : **1056** entretiens réalisés (pas d'équipe mobile)

En 2020 : **1652** entretiens réalisés, dont **181** par l'équipe mobile

En 2021 : 3074 entretiens réalisés, dont 657 par l'équipe mobile

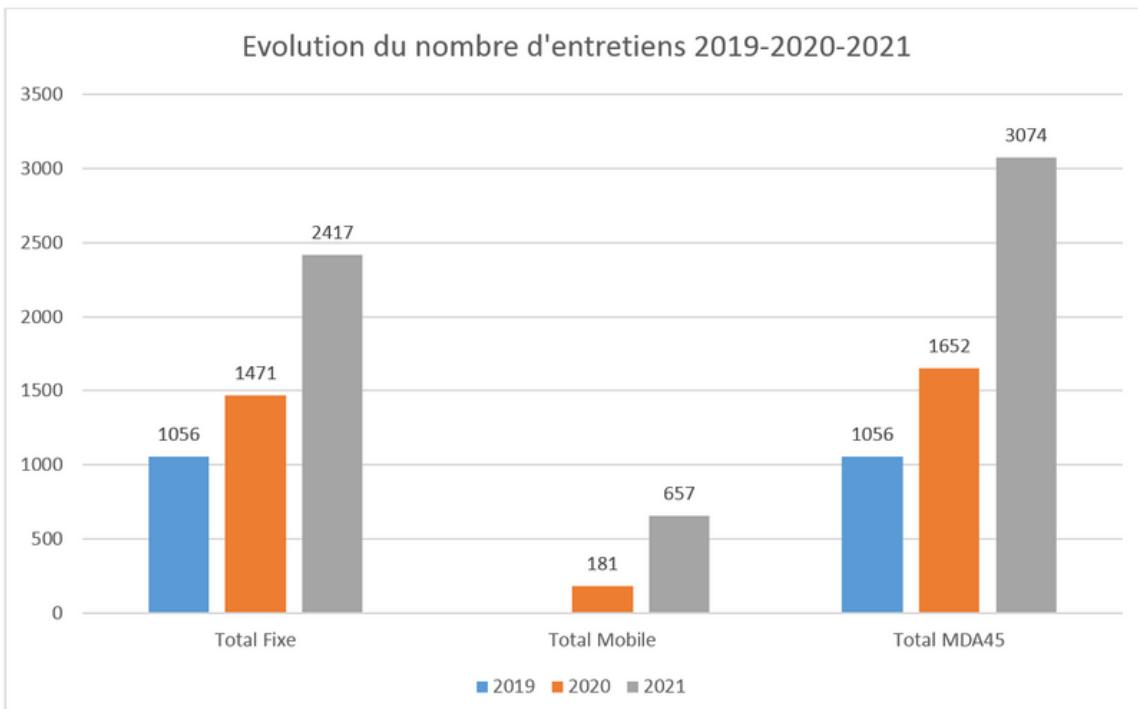
Avec 1031 jeunes suivis lors de 3074 entretiens, **on note bien la différence d'une Maison des Adolescents avec un CMP, ou un service psychothérapeutique, en totale complémentarité.**

En effet, la moyenne sur 2021 est de **moins de 3 entretiens par situation**.

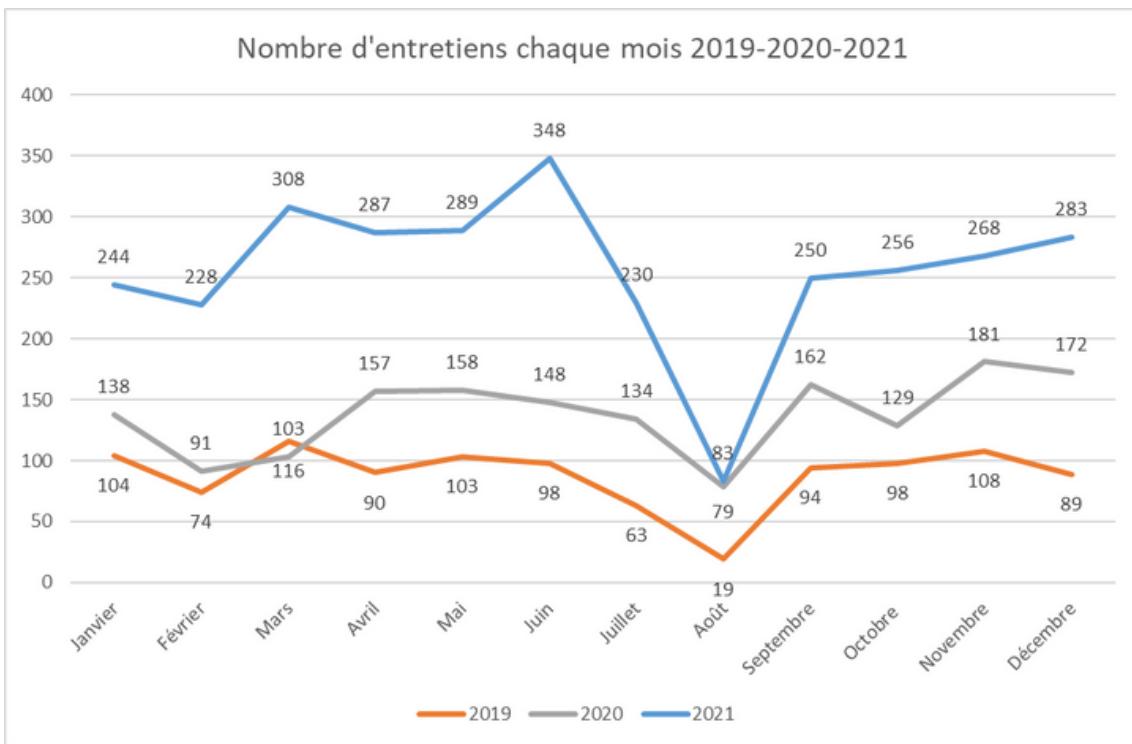
Certes, les profils des jeunes suivis à la Maison des Ados se rapprochent de plus en plus de ceux suivis dans un service de soin (troubles de l'humeur, anxiété, phobies, automutilations, idées suicidaires, voir gestes suicidaires, troubles de sommeil et de l'alimentation, etc.).

Pourtant, **tout en laissant la liberté au jeune de décider**, après chaque entretien, s'il souhaite revenir ou non, nous constatons qu'en moyenne, le suivi est plutôt de courte durée. Toutefois, il présente rarement une "fin" claire. Nous restons à la disposition du jeune. Il peut lui arriver de ne pas venir pendant plusieurs mois, puis de nous rappeler lorsqu'il en ressent le besoin.

Cette **grande place laissée au consentement du jeune** est l'une des clefs de la réussite des Maisons des Adolescents.



Le nombre d'entretiens réalisés sur Orléans et Montargis a été **multiplié par 2,3** depuis 2019. En ajoutant l'activité mobile, le nombre d'entretiens réalisés par toute l'équipe de la MDA du Loiret a **triplé en 2 ans**.



Nous constatons plus haut une chute en octobre 2020 à l'occasion du 2nd confinement sur l'accueil de nouveaux jeunes : on voit ici que les entretiens, grâce au distanciel, n'ont pas connu une baisse si marquée. Il est important de réaliser que le nombre d'entretiens en hausse signifie des **journées très chargées pour les professionnels, et donc une charge mentale intense**.

A noter : si nous trouvions depuis l'ouverture de la MDA que les **premiers beaux jours** marquaient le début d'une baisse de l'activité, on constate qu'**en 2021 cela n'a pas été le cas**, le mois de juin ayant même été le plus chargé en entretiens de toute l'année.

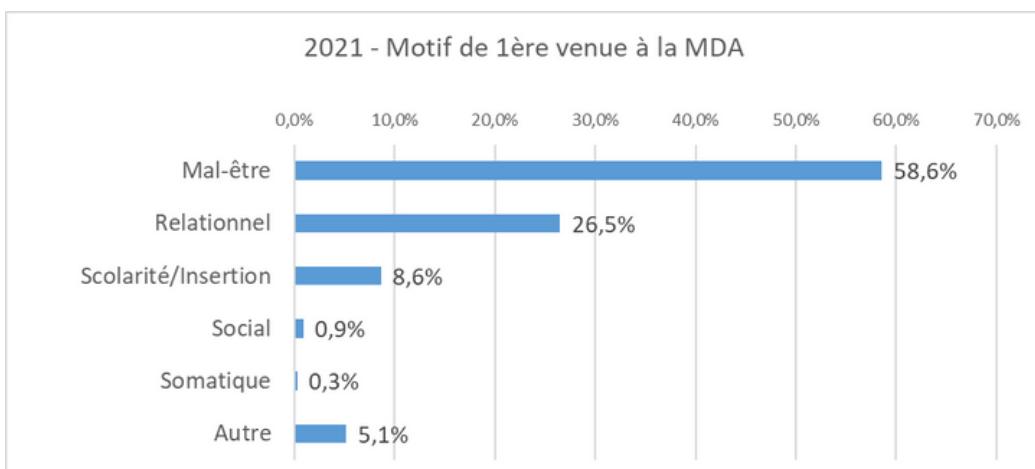


Depuis l'ouverture de notre Maison des Adolescents début 2013, en comparaison avec 2021, **sur tout le 45**, nous avons reçu **8,5 fois plus de jeunes**, et procédé à **19,2 fois plus d'entretiens**, en une année.

Pour comparer 2021 à 2018, date de la création de l'antenne de **Montargis**, on est alors à **2,4 fois** plus de jeunes suivis, et **3,5 fois** plus d'entretiens, en l'espace de 3 ans.

2.2.c. Motif de 1ère venue

En 2021 comme tous les ans, le mal-être reste le 1er motif de venue à la Maison des Ados du 45. Un travail a été mené avec les MDA de la région pour harmoniser la classification de ces motifs. Les catégories indiquées ici sont celles qui ont été décidées au régional. (Nous conservons de nombreuses sous-catégories par ailleurs.)



2.2.d. Fréquence de venue, absentéisme & délais

Fréquence de venue

Nous signalions plus haut qu'en moyenne, nous procédons à un peu moins de 3 entretiens par situation. Plus précisément :

Fréquence de venue des jeunes	
80 %	entre 1 et 4 fois
13,3 %	entre 5 et 9 fois
6,7 %	10 fois ou plus

ce qui confirme que la Maison des Ados assure plutôt des suivis de courte durée, mais qu'elle sait aussi **s'adapter** aux besoins et aux attentes des jeunes qui auraient besoin de plus

43% des jeunes ne sont venus qu'une seule fois.

Il arrive que ce soit avant tout une demande parentale : dans ce cas, le jeune ne souhaitant pas forcément venir, nous ne le lui imposons pas.

Il arrive également qu'il ait juste besoin d'être rassuré ponctuellement, mais aussi que l'accroche lui ait suffi pour savoir que nous sommes là si besoin. Plusieurs jeunes nous ont fait le retour que le simple fait de savoir qu'on était là suffisait à les aider à tenir dans les moments difficiles.

L'absentéisme

Un phénomène notable apparaît depuis 2021 : **l'absentéisme**.

Alors que nous étions plutôt sur une moyenne de 9% plutôt stable depuis plusieurs années, nous constatons une hausse des rendez-vous non honorés.

En moyenne, l'absentéisme aux entretiens est de **23%** (moins élevé sur les équipes mobiles) cette année.

Absentéisme	Orléans Fixe	Orléans Mobile	Montargis Fixe	Montargis Mobile	Total
au 1er RDV	19%	5%	26%	7%	18%
aux autres RDV	26%	18%	30%	20%	26%
Global	24%	11%	28%	15%	23%

Ce phénomène est commun à la plupart des lieux où on "prend soin" : psychothérapie, médecin, etc.

Parmi les difficultés repérées menant à de l'absentéisme : les délais d'attente.

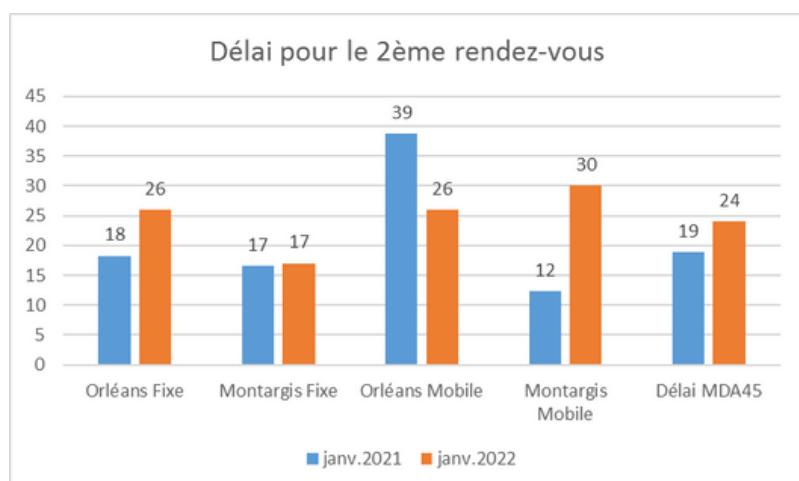
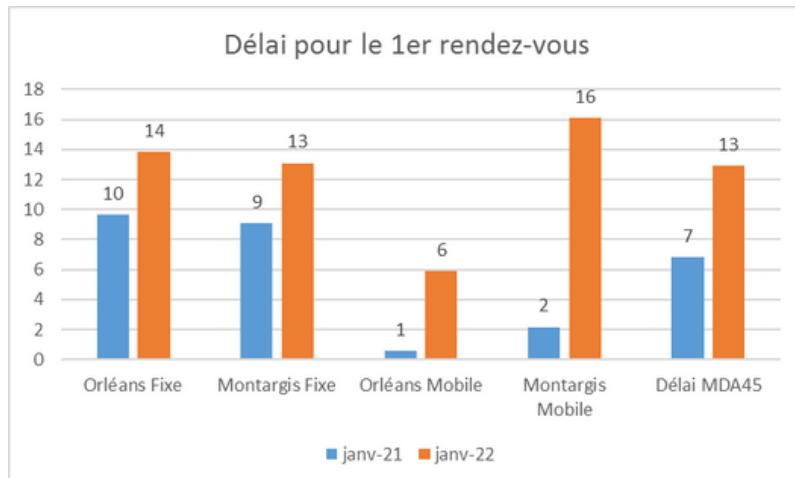
Des délais d'attente inadaptés

Nous constatons que les jeunes qui ne sont pas venus à leur rendez-vous, en 2021, étaient souvent ceux qui n'étaient encore jamais venus, et à qui nous n'avions pas pu proposer de rendez-vous avant plusieurs semaines. Autre cas : ceux qui étaient venus une seule fois, mais à qui nous ne pouvions pas proposer de 2nd rendez-vous, également, avant plusieurs semaines.

Or, lorsque les jeunes ne viennent pas, cela ne signifie pas nécessairement qu'ils ont trouvé un autre lieu de parole. De fait, lorsqu'ils nous recontactent, la situation s'est dégradée.

Cela rappelle, si c'était nécessaire, que **l'accueil spontané, sans rendez-vous**, est une vraie plus-value sur la durée, et que **la garantie de délais adaptés à la temporalité adolescente diminue le risque de dégradation de la situation**. Nous devons donc tout mettre en oeuvre pour limiter l'attente.

Eviter des délais d'attente néfastes pour les jeunes



La Maison des Adolescents doit proposer un accueil **adapté à la temporalité adolescente** : Il faut être à son écoute au moment où il nous sollicite.

Lorsque les délais d'attente augmentent trop, le temps de la demande d'aide est passé, le jeune n'est plus prêt à venir.

Il ne se tourne pas pour autant vers un autre dispositif : il n'est pas prêt à demander une aide médicale ou psychologique (trop stigmatisantes) et ne veut pas, le plus souvent, que ses parents soient au courant de son mal-être. Il reste donc sans accompagnement.

Pendant ce temps, sa situation se dégrade : anxiété, troubles de l'humeur, conduites à risque, absentéisme scolaire, décrochage.

Sans prise en charge rapide, elle sera suffisamment dégradée pour générer une déscolarisation et un suivi psychiatrique.

=> Pour éviter l'impasse, le rôle de **prévention** de la Maison des Ados, espace généraliste, gratuit, non stigmatisant, est **essentiel**.

2.2.e. Orientations



L'équipe procède à l'évaluation de la situation de chaque jeune.

Si disposer d'un espace de parole ne suffit pas, elle peut **décider d'orienter vers le médecin psychiatre de la MDA**. Celui-ci peut recevoir lors de 3h de consultations par semaine.

En 2021, il a procédé à **94** consultations (+91% par rapport à 2020, +113% par rapport à 2019)

L'équipe peut également envisager une orientation vers l'un de ses membres, pour un entretien ciblé en fonction des compétences recherchées. Ainsi, nous avons orienté en interne :

17 Situations / Consultations Jeunes Consommateurs



et **7** Situations / Relaxation



La Maison des Ados est un espace d'écoute généraliste.

Si l'expertise d'un de ses partenaires est utile à l'amélioration de sa situation, une orientation est proposé au jeune et / ou à ses proches. Cette année, **74 orientations externes** ont été proposées (contre 115 en 2020) ce qui concerne **7% des situations**.

Orientation externe	Nombre	%
Psychiatrie/Psychothérapie	40	54,1%
Parentalité	6	8,1%
Sexualité/Genre/Orientation sexuelle	4	5,4%
Juridique/Droit/Aide aux victimes	4	5,4%
Insertion/Orientation professionnelle	3	4,1%
Social/Protection de l'enfance	3	4,1%
Addictologie	2	2,7%
Autre	12	16,2%
Total général	74	100%

Les 40 orientations en psychiatrie ou psychothérapie se déclinent ainsi :

- Urgences psychiatriques : 30

- Service de psychiatrie : 8

- Service de psychothérapie : 2

A noter :

Le nombre d'orientations externes est en baisse, notamment parce que les motifs de venue à la MDA sont plus qu'avant de l'ordre des troubles psychiques, alors même que les structures sanitaires partenaires sont embolisées. Le sachant, nous essayons, dans la mesure du possible, de n'orienter vers la psychiatrie que les cas pour lesquels cela nous semble indispensable.

2.3. VIGNETTES CLINIQUES

Comme nous l'avons vu plus haut, les temps de prise en charge à la Maison sont le plus souvent de courte durée, puisque la moyenne se situe à moins de 3 entretiens par situation.

Voici ci-après quelques exemples qui ont nécessité un peu plus d'entretiens, mais qui permettent de se faire un aperçu de nos approches.

2.3.a. Expérimentation en cas d'absentéisme, décrochage scolaire, déscolarisation

Le nombre de jeunes, rencontrant des difficultés à se rendre sur leur lieu de scolarité et reçus à l'antenne de la Maison des Adolescents de Montargis, est croissant.

Leur situation peut s'aggraver au fil du temps, pour aller parfois jusqu'à une déscolarisation complète, malgré les aménagements proposés par l'établissement scolaire.

Cette réponse, nécessaire, semble insuffisante face à la gravité des symptômes.

En effet, on observe une **paralysie progressive des capacités du jeune à aller en cours et à maintenir une vie sociale**. L'impact sur le présent et le futur de l'adolescent et de sa famille est non négligeable.

De plus, nous observons souvent chez les jeunes concernés par cette problématique une anxiété préexistante voire installée de longue date :

- Difficulté à se trouver dans des lieux publics, au milieu de la foule, d'être seul dans la rue
- Peur de l'agression
- Crises de panique
- Symptômes par anticipation ou lors de la confrontation à la situation anxiogène
- Harcèlement subi dans le parcours scolaire
- Situations familiales au sein desquelles nous observons des relations fusionnelles, des angoisses de séparation, des difficultés de santé, de chômage, absence d'un parent, violence, etc...

Face à ces constats, la MDA envisage une réponse la plus globale possible, qui comprend notamment des entretiens familiaux. Elle peut être saisie par le jeune, sa famille ou des professionnels.

Nous présentons ici une situation en guise d'illustration.



Zoé* & sa mère

Orientée par la psychologue de son lycée pour une problématique de décrochage scolaire, Zoé, 15 ans en seconde, nous est présentée comme ne parvenant plus à se rendre au lycée. Elle souffre d'angoisses invalidantes l'empêchant de sortir de chez elle.

Nous la rencontrons pour la 1ère fois en février. Elle se présente à l'accueil agrippée au bras de sa mère, portant une tenue enfantine, une peluche serrée contre elle, l'air apeuré et dans l'incapacité de communiquer avec nous.

Nous recevons la dyade mère/fille plusieurs fois compte tenu de l'incapacité de Zoé à être reçue seule.

Nous faisons l'hypothèse que ses difficultés sont probablement d'une part liées à sa fragilité et d'autre part plus globalement à l'historique familial, à la relation parents-enfant et au contexte sanitaire. Le père de Zoé est décédé il y a quelques années des suites d'une longue maladie.

Nous repérons assez vite une communication familiale entravée avec de nombreux non-dits au sein de la famille qui, une fois la relation de confiance établie avec l'équipe, nous amènent à proposer :

- d'une part des entretiens familiaux systémiques mensuels avec deux accueillantes,
- et d'autre part un espace de parole individuel pour Zoé avec une 3ème accueillante, de manière à dissocier les espaces.

1/2

*Le prénom et divers éléments ont été modifiés pour garantir l'anonymat de la situation.

Zoé et sa mère se saisissent de nos propositions et les rencontres sont régulières. Le frère aîné, étudiant à Tours a participé à une des rencontres familiales.

Ces entretiens ont permis à la famille d'évoquer l'histoire familiale, notamment l'enfance traumatisante de la mère, la maladie et le décès du père, les conflits au sein de la famille élargie.... Zoé a posé des questions à sa mère auxquelles celle-ci a répondu. Elle nous dira avoir tu la réalité dans le souci de protéger sa fille.

Peu à peu, Zoé a adopté une posture plus mature. Son style vestimentaire et son discours se sont affirmés. Elle est venue sans sa peluche.

Jusqu'à la fin de l'année scolaire, elle n'a pas repris les cours mais a repris contact avec des camarades et s'est projetée dans un retour au lycée avec un redoublement qu'elle a mis en œuvre en septembre.

Cette reprise restant fragile, nous avons continué de soutenir Zoé et sa mère jusqu'à la fin de l'année.

2/2

2.3.b. Prendre le temps si besoin



Clément* avait 16 ans quand il nous a contactés, suite à une présentation de la Maison des Adolescents dans son lycée. Nous l'avons reçu environ une fois par mois dans le camping-car, même si la fréquence des rendez-vous était variable en fonction de ses temps scolaires et de ses stages.

Il avait besoin d'échanger au sujet de ses difficultés intrafamiliales.

Clément était en difficulté pour se confier lors des premiers entretiens. Il ne s'autorisait pas à parler de ses émotions, de ses ressentis et de ses problématiques. Il nous a fallu plusieurs entretiens pour qu'il se sente suffisamment en confiance pour verbaliser ses maux.

Nous avons échangé avec lui sur sa scolarité, pour lui permettre de se sentir en confiance en tant qu'élève, ainsi que sur l'internat, ses relations aux autres étant conflictuelles. Il a pu, progressivement, aborder des sujets plus confidentiels, comme les difficultés relationnelles avec sa mère, et les négligences éducatives dont il souffrait.

Clément a accepté que nous fassions du lien avec son lycée, qui avait effectué une information préoccupante. Il nous a aussi autorisé à contacter les services sociaux du département, pour faciliter son lien avec l'éducatrice missionnée sur sa situation.

A l'heure actuelle, Clément est toujours suivi par l'équipe mobile de la Maison des Adolescents, qu'il investit bien. Nous l'accompagnons, alors qu'il traverse une période familiale délicate, dans la gestion de son anxiété, l'expression de ses émotions, et l'affirmation de ses besoins.

*Le prénom et divers éléments ont été modifiés pour garantir l'anonymat de la situation.

2.3.c. Porte-avions



Julien* est venu à la Maison des ados pour la première fois en septembre 2018. Il était alors âgé de 15 ans. Il a maintenant presque 19 ans.

Dans un premier temps, il est venu accompagné de ses parents. Julien n'honorait pas tous les rendez-vous sollicités ou arrivait en retard, voire se trompait d'horaire. Ce qui ne permettait pas toujours de le recevoir faute de disponibilité des accueillantes.

Petit à petit, une relation de confiance s'est installée et Julien a investi cet espace de paroles pour y exprimer ses questions, son mal-être, ses angoisses, ses difficultés et ses empêchements à se projeter dans l'avenir, ses doutes sur ses capacités à s'inscrire dans des démarches, ses souffrances liées au relationnel familial et avec ses pairs.

Depuis 2018 jusqu'à ce jour, nous l'accompagnons par intermittence. Il arrive que nous n'ayons pas de nouvelles pendant plusieurs mois et il reprend contact. Depuis un an environ, il s'est saisi de cet espace de parole de manière autonome. Il sollicite des rendez-vous à intervalles plus ou moins réguliers qu'il honore, ou pas. Cependant, désormais il prévient toujours quand il souhaite un report de rendez-vous.

Il vérifie ainsi la permanence du lieu et de l'accueil possible à tout moment. La Maison des Ados est probablement un lieu de réassurance. Qu'il la sollicite ou pas, il a la garantie qu'elle est là, disponible pour l'accueillir et l'écouter, quelle que soit sa préoccupation du moment, qu'il n'entendra aucun reproche ou jugement négatif sur ce qu'il vit, fait ou ne fait pas. Il a acquis de l'autonomie psychique dans sa capacité à s'exprimer et à analyser ce qu'il traverse. En fonction de ce qui se passe dans sa vie (stage, événement familial, rencontre sentimentale...), il a besoin de venir en parler parfois avant, pendant et/ou après.

L'exemple de Julien, démontre combien la maison des adolescents, lieu ressource, peut jouer un rôle de repère rassurant dans le processus d'autonomisation tout au long de l'adolescence d'autant plus si la famille peine à accompagner, à soutenir, à étayer. Certains adolescents n'ont en effet pas cette ressource possible dans leur entourage familial. Ils ne peuvent pas investir l'extérieur, gérer leurs prises de distance et vivre des expériences en dehors de la famille avec la garantie d'un maintien de leur place, d'un retour possible pour trouver réconfort et réassurance.

Pour certains adolescents, La Maison des Ados agit comme « un porte-avion » **, solide, immobile, stable et constant sur lequel à tout moment, mais de manière organisée il est possible de venir se poser, se ressourcer, refaire le plein d'énergie, déposer ses bagages encombrants pour pouvoir repartir ensuite dans de meilleures conditions et apaisé.

*Le prénom et divers éléments ont été modifiés pour garantir l'anonymat de la situation.

** Pour en savoir plus sur cette métaphore du porte-avion : conférence d'Anne Raynaud, lors des Journées Nationales des Maisons des Ados de Biarritz en novembre 2021 : <https://bit.ly/3QE8gEk>
Anne Raynaud est psychiatre, fondatrice de l'Institut de la Parentalité.

2.3.d. À l'écoute des jeunes transgenres

Depuis 2021, s'informer, comprendre, se questionner sur l'accompagnement des personnes transgenres est devenu une évidence pour de nombreux services.

La question est d'autant plus importante à traiter en Maison des Ados que chaque année, dans le Loiret comme ailleurs, on déplore des suicides de jeunes transgenres, se sentant incompris, discriminés, rejetés, ou n'osant pas parler, en mal-être trop profond pour continuer à vivre.

Sur le Loiret, notre chance est de bénéficier d'un centre LGBT très pédagogue, le GAGL 45, qui nous accompagne sur les questions de genre et d'orientation sexuelle depuis plusieurs années.

Sur 2021, nous avons organisé un temps de travail en équipe avec le GAGL 45 sur les questions de transidentité. Cela a permis d'engager une réflexion plus approfondie sur nos pratiques, jusqu'alors surtout instinctives. Or, nous accueillons des jeunes transgenres régulièrement. Sur 2021, nous en avons suivi une douzaine.

Ils avaient avant tout besoin d'être écoutés.

Dans la plupart des cas, les jeunes reçoivent un accueil bienveillant de la part de leurs pairs, au collège ou au lycée. Leurs difficultés concernent plutôt leur corps au moment de la puberté, le "coming-out" auprès de leur entourage familial, ou encore l'attitude à leur égard des professionnels scolaires.

En septembre 2021, l'Education Nationale a publié une circulaire sur le sujet, accessible ici : <https://bit.ly/39PWAxH>, intitulée : "Pour une meilleure prise en compte des questions relatives à l'identité de genre en milieu scolaire".

Cette circulaire vient affirmer que le jeune doit être respecté dans son expression, et qu'en cas de difficulté, il convient de ne pas faire son coming-out à sa place auprès de sa famille, mais plutôt d'entrer en communication avec lui et de chercher les pistes pour créer du lien avec les proches.

A la Maison des Ados, nous accueillons un jeune transgenre comme nous accueillons tout autre jeune, c'est-à-dire sur du déclaratif uniquement, comme il se présente, sans discrimination.

Nous utilisons donc le prénom qu'il souhaite, et nous adressons à lui selon le genre qu'il nous a indiqué, comme nous le faisons avec n'importe quel adolescent.

Nous lui proposons un espace de parole sans jugement, de façon à évaluer ce qui peut faire obstacle à son bien-être psychique.

Si cet obstacle nécessite l'appui du centre LGBT, nous orientons le jeune ou ses proches vers ce partenaire.

En parallèle des accompagnements que nous pouvons mettre en place, nous échangeons régulièrement en équipe, et nous tenons informés de l'évolution de la prise en charge des personnes transgenres.

L'une des clefs pour limiter les gestes suicidaires de ces jeunes étant l'accueil bienveillant, nous avons organisé une série de temps d'informations sur la transidentité, en partenariat avec le GAGL 45, dans le cadre de nos réunions du Réseau 45 de l'Adolescence, sur Dadonville, Briare, Montargis et Orléans.

Sur certaines d'entre elles, nous avons permis l'accès en visioconférence de toutes les Maisons des Ados intéressées et disponibles.

Ces réunions ont reçu un accueil entusiaste, et ont permis à plus de ... professionnels de mieux comprendre les questions de transidentité.

Pour mieux comprendre ce que vivent ces jeunes, voici, dans la prochaine vignette clinique, l'exemple de Maeva, reçue par l'équipe de notre Maison des Ados.



Maeva* 21 ans, s'est présentée à la maison des ados en octobre 2021, orientée par un service d'insertion.

Maeva est née Antoine, et nous évoquons d'emblée la question de son genre.

C'est l'occasion pour nous de revenir sur les informations qu'elle avait vues sur internet, lui expliquer le parcours pour l'hormonothérapie, et faire un lien avec le GAGL45.

Maeva ne se sent « pas comme les autres femmes », et regrette d' « être née comme ça ». Au fil des rendez-vous mensuels, Maeva se féminise dans son apparence et s'autorise à incarner le sexe dont elle se sent relever (manucure, tenue vestimentaire, sac à main).

Elle dit « être mieux dans ses vêtements », « pouvoir s'assumer » et vit cela avec plaisir.

« Je m'assume », « c'est kiffant » Maeva dit se « sentir fille », elle en a « marre d'être mal ».

Sa pilosité et ses traits qu'elle considère trop masculins font qu'elle se sent « exclue de son genre ». Elle craint l'inefficacité du traitement sur l'apparence qu'elle désire. A quelle vitesse les modifications vont-elles apparaître ? A quel point sa pilosité va-t-elle se résorber ? Quel sera le résultat final ? A l'écouter, cela nous évoque une deuxième puberté.

Maeva était très inquiète de son coming-out auprès de sa famille, qui s'est finalement bien passé. Sa mère lui a dit qu'elle « le savait » et son père lui a fait « un câlin ». Cette annonce a montré la tolérance et l'amour de ses parents. Depuis, elle décrit plus de dialogue dans la famille, du fait d'avoir été sincère.

En janvier 2022, la mairie officialise son prénom et elle démarre le rendez-vous en disant « je m'appelle Maeva », « ça se concrétise c'est officiel ». Suite à cela, elle démarre le dossier pour un changement de sexe auprès du tribunal.

Maeva a entrepris un travail autour de sa voix auprès d'une orthophoniste. Le travail avance bien selon elle, et elle est très assidue. L'objectif est d'aller vers les aigus, et cela de façon naturelle. Depuis qu'elle a démarré son hormonothérapie, les modifications corporelles ne vont pas assez vite à son goût. En outre, certaines administrations continuent à l'appeler Antoine, ce qui la frustré énormément et la met en colère.

Maeva a une vie sociale limitée, néanmoins chaque personne qu'elle a rencontré (dans ses stages, sa vie amicale..) est prête à attester de l'usage de son prénom, témoignages essentiels pour sa demande auprès du tribunal.

Nous aurons accueilli la souffrance de Maeva de ne pas être née femme, entendu son désir de féminité par l'hormonothérapie, l'orthophonie et la dimension administrative avec son changement de prénom.

A son rythme et sans jugement, nous sommes pour elle le témoin de sa traversée d'un genre à l'autre.

*Le prénom et divers éléments ont été modifiés pour garantir l'anonymat de la situation.

3. AUTRES MISSIONS

3.1. INTERVENTIONS COLLECTIVES

3.1.a. Nombre d'interventions et public touché

Les interventions collectives sont assurées le plus souvent par les professionnels des équipes mobiles.

114 interventions collectives assurées grâce aux équipes mobiles
en direction de **2314 bénéficiaires** issus de **42 structures différentes** *

Jeunes

69 interventions collectives (contre 28 en 2020 et 30 en 2019)
auprès de **1721 jeunes** (contre 1136 en 2020 et 684 en 2019) - non inclus les jeunes majeurs -
issus de **32 structures différentes** * (contre 14 en 2020 et 21 en 2019)
9 de ces actions se sont déroulées dans nos locaux, et 52 sur leurs structures.

Parents

17 interventions (contre 9 en 2020 et 11 en 2019)
auprès de **249 parents** (contre 55 en 2020 et 262 en 2019)

Professionnels

28 interventions (contre 124 en 2020 - année de création des équipes mobiles - et 24 en 2019)
auprès de **344 professionnels** (contre 254 en 2020 et 421 en 2019)
issus de **23 structures différentes** * (contre 183 en 2020, chiffre non évalué en 2019)
(structures bénéficiaires : voir page suivante)

*NB : Une partie des structures jeunes a aussi bénéficié d'interventions pour les professionnels.

3.1.b. Structures ayant bénéficié d'interventions collectives de la MDA

Plus de 12 collèges

Classe relais collège Paul Eluard Châlette, Collège Paul Eluard Châlette, Collège Picasso Châlette, Collège du Grand Clos Montargis, Collège Chateaurenard, Collège Bildstein Gien, Collège Saint Joseph de St Benoit sur Loire, Collège Neuville, Collège Dadonville, Collège Patay, Collège Puiseaux, Classe relais Orléans (plusieurs collèges représentés)

5 lycées

Lycée Château Blanc Chalette, Lycée en forêt Montargis, Lycée J. de la Taille Pithiviers, Lycée Benjamin franklin Orléans, Lycée Pothier d'Orléans

4 Maisons Familiales Rurales

MFR Ascoux, MFR Chaingy, MFR Sainte Geneviève des Bois, MFR d'Orléans La Source
2 Missions Locales (à destination des jeunes en Garantie Jeunes) : Mission locale Gien, Mission locale Montargis

2 IME

IME Fondation Val de Loire Neuville, IME PEP 45 La Source

Prévention / Protection Enfance / PJJ

PJJ Orléans, Institution Serenne Orléans, MDD Montargis, MDD Gien

Centres sociaux et d'animation

ASCA St Jean de Braye, ASELQO La Source, Centre social Léo Lagrange Pithiviers, Maison des jeunes Neuville aux Bois

Institutions liées aux politiques publiques

Chefferie de projet QPV Gien, Agglomération Montargoise, Communauté de communes Berry Loire Puisaye

Divers

ERTS Olivet, CCAS Orléans, Université d'Orléans, Forum d'accès aux droits de Jargeau, Le Clic (avec Serenne), Espace Vie Sociale de la Ligue de l'Enseignement, Théâtre d'Orléans (avec Lycée Pothier)

3.2. COORDINATION DES ACTEURS AUTOUR DES JEUNES MAJEURS

Objectif : Sortir les jeunes de leur **détresse** en impliquant les acteurs et en touchant des jeunes par des actions individuelles et collectives, des actions de communication sur les dispositifs existants, sans empiéter sur les compétences des autres acteurs en terme de coordination

3.2.a. Réalisé

30 structures impliquées, 47 acteurs, sur 110h de réunions et temps d'organisation

39h d'actions individuelles et collectives, auprès de 1350 jeunes majeurs

54 temps de coordination avec un ou plusieurs partenaires,

impliquant la situation de jeunes adultes de Terminale, BTS, Université, Mission Locale, Sortants de l'ASE et de la PJJ, ou jeunes adultes en général.

Communication sur l'accès aux droits grâce à tous ces temps

39h d'actions individuelles et collectives,

- pendant 8 distributions alimentaires (entre 1200 et 2500 jeunes, nous en comptons ici 1200)
- par mail à ceux qui ont laissé leur adresse à cet effet (130 jeunes)
- sur notre site internet, par le biais d'affiches
- lors des entretiens (nombre non évalué)
- lors d'actions sur deux quartiers prioritaires de Gien (en bas des immeubles, peu de jeunes adultes rencontrés) et un quartier prioritaire de Pithiviers (une vingtaine de jeunes adultes sur un stand accès aux droits lors d'un tournoi)

=> a minima **1350 jeunes majeurs** touchés

Modalités d'actions 2021

Evaluation et analyse régulière de la situation des jeunes :
précarité, problème d'accès aux droits, analyse des obstacles rencontrés

Interpellation des acteurs de terrain et des institutions compétentes sur chaque thématique

Remontées des difficultés rencontrées, organisation de concertations sur les situations individuelles ou collectives

Analyse des obstacles, propositions opérationnelles, conseils aux acteurs en fonction de leurs possibilités

Communication autour des difficultés des jeunes et des mesures mises en place pour y remédier

Communication auprès des jeunes sur leurs droits et les modalités d'accès : information, orientation vers des partenaires, facilitation de la demande d'aide

Interpellation des partenaires sur certaines situations

Communication auprès des acteurs de terrain sur les dispositifs d'accès aux droits, les mesures ponctuelles et les aides plus pérennes à mobiliser

3.2.b. Thématiques travaillées, Partenaires

Santé mentale et accès aux droits

Suite à la sollicitation d'AMARA 45 sur une situation de détresse étudiante, sollicitation des acteurs santé mentale : SSU, Université, Apsyture, CMP, CUMP, CPAU, SAMU

Analyse et récapitulatif de la situation, relevé des difficultés repérées auprès des différents acteurs et représentants des jeunes

Organisation de temps de travail pour protocoliser les démarches, permettant une meilleure coordination et une meilleure prise en charge des jeunes.

Interpellation sur des situations individuelles en grande détresse.

Logement des jeunes et précarité

Grâce à la participation au réseau Sam'Loj :

Interpellation des partenaires sur les difficultés sociales rencontrées par les jeunes adultes en matière de précarité, logement, emploi, lenteur des aides sociales, inadéquation des dossiers, absence d'aide sociale pour les monter, conséquences sur la santé mentale des jeunes, mais aussi sur les conduites à risques (attitudes de pré-prostitution notamment)

Recherches et propositions de solutions concrètes avec les partenaires :

Maison Habitat, Envolée, CROUS, Métropole (FAJ), MLO, Résidences Jeunes, CAF, Logem, Valloire, 3F, Résidences de l'Orléanais, Action Logement, CCAS Orléans, la PJJ

Stratégies de communication, de prises en charges, et d'aides exceptionnelles, mises en place ensuite par plusieurs acteurs.

Précarité et accès aux droits

Grâce à l'interpellation d'institutions et d'acteurs : Région, Université, CROUS, par des appels téléphoniques, des mails, messages réseaux sociaux, courrier d'analyse et de repérage des difficultés, Grâce à l'organisation de réunions avec le Secours Populaire, le CCAS Orléans, le CROUS, l'Université, UNEF, Ô Campus, la Région, l'association OSEM,

Ont pu être mises en place des cellules (toujours existantes) regroupant le CRIJ, la Région, l'UNEF, Ô Campus, le guichet AIDE de l'Université.

Stratégies de communication, d'aide à l'accès aux droits, d'informations conjointes sur les dispositifs ponctuels ou non, mises en place ensuite par plusieurs acteurs.

Création par la cellule d'un vademecum des aides et dispositifs

Interpellation sur des situations individuelles en grande détresse auprès de la Préfecture, de l'Université, d'OSEM.

En complément, participation aux différents temps de travail avec le CD (ASE) et la PJJ pour les jeunes sortants.

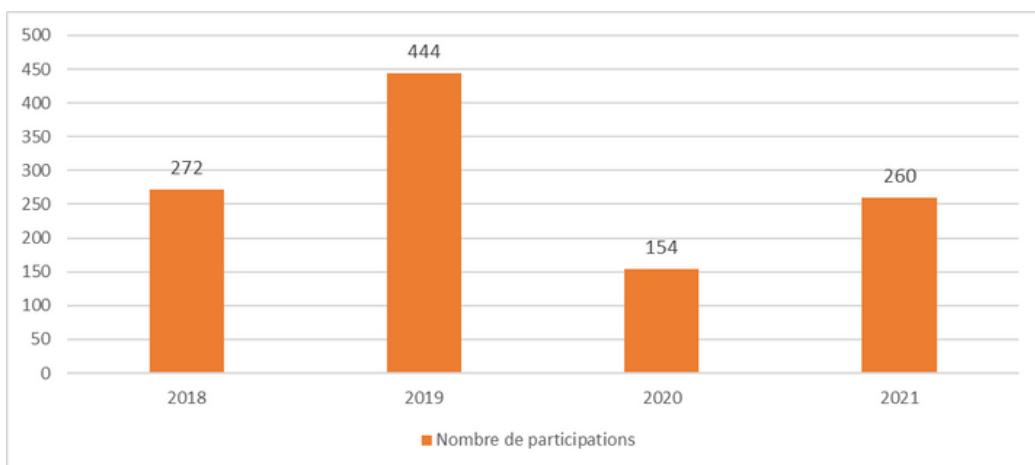
3.3. RESEAU DE L'ADOLESCENCE

3.3.a. Répondre aux demandes d'aide des partenaires

Enseignants, formateurs, travailleurs sociaux, animateurs, responsables de structures, sont en demande d'accompagnement face au mal-être intense constaté chez les jeunes. Ils **sollicitent de plus en plus** la Maison des Adolescents pour des actions diverses au sein de leurs locaux, auprès des jeunes qu'ils ont en charge, ou directement auprès de leurs équipes.

Nous notons d'ailleurs une **forte participation** des professionnels partenaires lors les **réunions de réseau** que nous proposons sur les quatre territoires du Loiret. Cela illustre l'**adéquation de nos propositions à leurs besoins**.

Sur 2021, nous avons comptabilisé **260** participations à nos réunions de l'adolescence, de la part de **221** professionnels usagers différents, issus de **112 structures différentes**,



Ces réunions ont pour vocation **d'informer** sur des dispositifs existants, de **sensibiliser** sur des thématiques, d'amener les professionnels à se rencontrer et à **échanger**.

Notre réseau continue de croître, puisque nous dénombrions **954 inscrits sur notre liste de professionnels** intéressés par ces réunions fin 2021, dont **134 mails individuels @loiret.fr** et **25 mails institutionnels du département**.

3.3.b. Thématiques présentées en 2021

Date	Lieu	Thématique	Nb participants
09/06/2021	Pithiviers	Transidentité & Questions de genre	Reportée
22/09/2021	Briare	Transidentité & Questions de genre	21
29/09/2021	Orléans	Réforme de la Justice des mineurs	36
01/10/2021	Montargis	Transidentité & Questions de genre	15
06/10/2021	Dadonville	Transidentité & Questions de genre	15
18/10/2021	Gien	Equipes mobiles d'AMARA 45	7
17/11/2021	Orléans	Transidentité & Questions de genre	105
26/11/2021	Montargis	Réforme de la Justice des mineurs	31
02/12/2021	Gien	Service Prévention de Gien	Annulée
08/12/2021	Dadonville	Réforme de la Justice des mineurs	30

3.4. COORDINATION DES PROMENEURS DU NET

3.4.a Objectifs de cette 1ère année de coordination

AMARA 45 assure la coordination du dispositif des Promeneurs du Net (PdN) depuis le 1er janvier 2021. Nous l'avons gérée tout au long de l'année 2021 à partir de l'élaboration d'un plan d'actions ciblant les objectifs principaux suivants :

- Connaître les promeneurs et se faire connaître d'eux et des partenaires.
- Développer le réseau en alimentant le site internet et les réseaux, en communiquant et en lançant une campagne de recrutement
- Impulser une dynamique de formation régulière (formation initiale, formation complémentaire, groupes d'analyse des pratiques)

3.4.b. Equipe des Promeneurs du Net du Loiret

En janvier 2021 à la reprise de la coordination par AMARA 45, le réseau comptabilisait **2 ambassadrices** et **29 promeneurs**. En cours d'année, 9 promeneurs ont quitté le dispositif (1 seul par manque de temps, les autres parce qu'ils ont changé de poste) et 3 l'ont intégré.

En fin d'année le dispositif comptait donc **23 Promeneurs du Net** dans le Loiret.

3.4.c. Eléments d'activité remontés

Conversations en ligne

Les promeneurs, dans l'ensemble, trouvent chronophage et peu pratique de noter leur activité pour ensuite pouvoir rendre des éléments à la CAF.

Ils ont fait remonter **1120 conversations en ligne**, contre 800 en 2019 (date du dernier bilan du CRIJ, précédent coordinateur sur le Loiret). Toutefois, cette activité 2021 reste très en-dessous de la réalité, puisque nous estimons avoir reçu moins de 42% des données.

L'un de nos axes de progression sur 2022 et 2023, sera donc de réfléchir à de **nouvelles modalités** de remontées d'activité. Ce travail se fera, bien sûr, en lien étroit avec le Comité de Pilotage du dispositif sur le Loiret, et grâce aux départements ayant une grande expérience des Promeneurs du Net.

Public

Sur les 1120 conversations recensées sur les réseaux sociaux, **78%** se sont déroulées avec des **jeunes** (877), **16%** avec des **parents** (175) et **6%** avec des **professionnels** (68).

La proportion de contacts avec des jeunes a augmenté de 13 points en 2 ans.

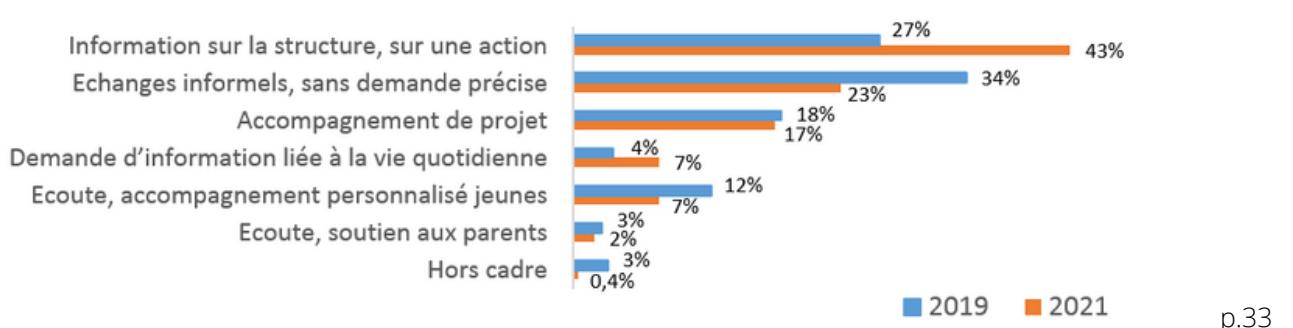
Dans **85%** des cas, les jeunes avec qui les promeneurs ont eu des échanges sur les réseaux sociaux étaient déjà connus de leur structure professionnelle.

Outils

Les outils utilisés sont, par ordre d'importance : **Snapchat** à 51%, **Facebook** à 16% et **Instagram** à 14%.

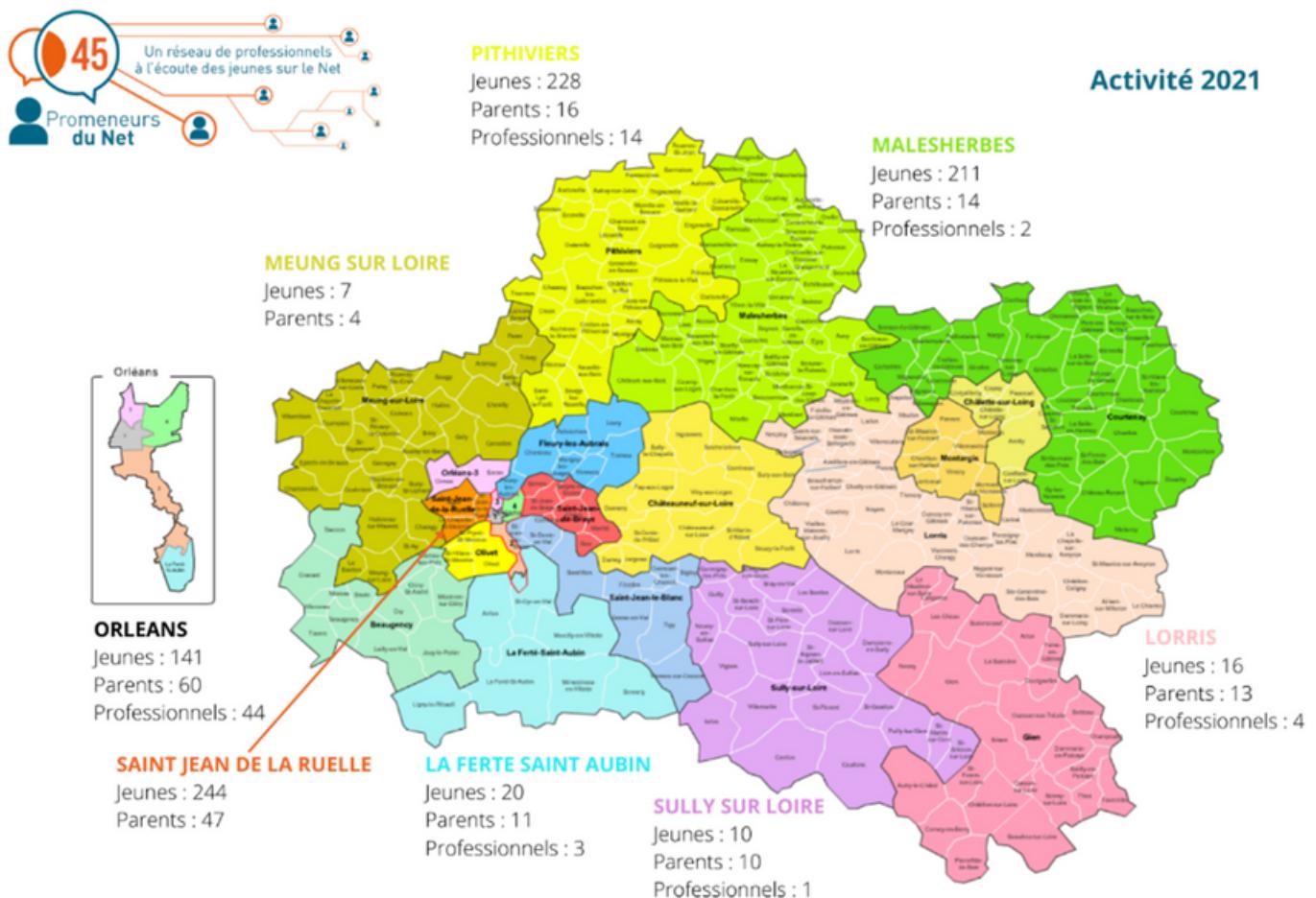
Sujets d'échanges

Comparaison 2019 – 2021 sur les types de demandes



Origine géographique des contacts sur les réseaux

Voici le détail par canton du Loiret :



3.4.d. Accompagnement des nouveaux promeneurs

La coordination d'AMARA 45 s'est déclinée, pour cette 1ère année, autour de la formation des promeneurs, et de l'organisation d'échanges.

Une **formation** de 3 jours a donc été organisée à destination de tous les promeneurs non encore formés, en mai et juin 2021. **9 PdN** en ont bénéficié. La formation a été assurée par :

- Vanessa Lalo, Psychologue clinicienne spécialisée dans le monde numérique ;
- Thierry Tourte, Sociologue, formateur en travail social, doctorant en sociologie du travail ;
- Seydi Ba et Théodore Jean-Baptiste, Juristes et formateurs ;
- Mélanie Cauli, coordinatrice des PdN 45 pour AMARA 45.

Par ailleurs, une grande **rencontre virtuelle** sur la plateforme Virbela a été organisée au niveau **régional** par la coordinatrice des PdN du Cher.

Des **groupes d'analyse des pratiques** ont été proposés par territoire : un sur l'orléanais, un sur le pithiverais, et un sur le montargois, de façon à favoriser la parole au sein de groupes restreints (8 maximum).

Cela a permis de faire connaissance avec chacun et de commencer à relever les besoins, les difficultés éventuelles, mais aussi de réfléchir ensemble à des pistes de remédiation.

Enfin, la coordinatrice a travaillé au **développement du dispositif** en allant à la rencontre de professionnels intéressés et de leurs employeurs.

4. OÙ EN SONT LES JEUNES DU LOIRET ?

4.1. SITUATIONS NOMBREUSES, LOURDES ET COMPLEXES

La **hausse des demandes d'accompagnement** par la Maison des Ados (sur nos 2 lieux d'écoute d'Orléans et Montargis comme par les équipes mobiles) est **constante mais de plus en plus forte**.

Certes, nos équipes se sont étoffées depuis 2019, mais malgré un plus grand nombre de créneaux de rendez-vous, nos délais d'attente sont très importants, et nous ne parvenons pas à recevoir les jeunes pour des accueils spontanés, non planifiés.

A noter : Nous constatons un phénomène identique depuis janvier 2022 sur les autres Maisons des Ados de la région sur le début de l'année 2022. Il s'agit d'une **hausse inédite**, qui doit nous amener à nous questionner. On trouve un phénomène similaire dans d'autres pays. Ainsi, au Canada, en moins de 3 mois, l'absentéisme scolaire non justifié a bondi de 76% depuis janvier 2022. (Source Journal du Québec : <https://bit.ly/3NeByGK>)

Ce phénomène s'accompagne d'une **aggravation** des situations. Cela nécessite une vigilance accrue, à la fois pour garantir la qualité de l'accompagnement, mais aussi pour protéger les professionnels qui doivent être en mesure d'accompagner sereinement des situations très dégradées.

Situations plus complexes encore dans les zones rurales

Les situations reçues par les équipes mobiles n'ont, pour la plupart, **jamais été repérées, jamais été prises en charge auparavant**, que ce soit sur le plan psychique, somatique, ou social. Elles sont donc particulièrement complexes et nécessitent une excellente connaissance des relais spécialisés de chaque territoire.

4.2. MAL-ÊTRE INTENSE

Le mal-être des jeunes suivis à la MDA a des répercussions sur leur scolarité, leur socialisation, mais aussi sur la parentalité, du fait que cela déstabilise leurs proches.

Voici les signes fréquemment repérés :

Indicateurs élevés, qui avaient augmenté à partir de l'automne 2020, stables depuis quelques mois :

- Scarifications / Idées suicidaires / Tentatives de suicide

Troubles aggravés :

Fragilités psychiques :

- Estime de soi dégradée, anxiété, repli sur soi

Relation à l'autre :

- Difficultés à repérer les émotions chez l'autre, harcèlement
- Angoisses à l'idée de rencontrer l'autre

Troubles anxieux de toutes sortes :

- Phobies sociales, diffuses et multifactorielles, créant notamment des empêchements massifs en milieu scolaire : phobie, absentéisme, décrochage, rupture de parcours, très grand isolement
- Stress massif lié à la pression à la performance et/ou à l'orientation (Parcoursup)
- Perte de sens : Quel pouvoir d'agir ? Quelle portée du cursus scolaire sur l'avenir ?

Situations présentant des pathologies psychiatriques :

- Troubles dissociatifs, troubles phobiques handicapants, troubles de l'humeur avec suspicion de bipolarité, troubles du comportement alimentaire

Globalement, les équipes constatent :

- Beaucoup de difficultés intrafamiliales : parents en grande souffrance, impuissants face au mal-être de leur adolescent ; nombreux questionnements parentaux sur la difficulté à poser un cadre tout en étant à l'écoute ; difficultés de communication ; violence physique et psychique
- Des difficultés sociales de la famille, ayant un impact sur la santé mentale de l'entourage, puis des jeunes

4.3. POINTS FORTS DE LA MAISON DES ADOS

- **Accueil généraliste en santé mentale**, non stigmatisant, permettant de désengorger la psychiatrie par une prise en charge en amont lorsque les signes ne sont pas encore trop graves

- **Modalités adaptées à la demande d'aide adolescente ou parentale** :

accueil réactif, souple, gratuit, anonyme, confidentiel, bienveillant, sans obligation d'accord parental

- **Regards croisés** pluriprofessionnels et plurisectoriels (psychique, somatique, addictologique, éducatif, social, etc.) tous au service de la bonne **santé mentale** de l'adolescent, permettant de s'insérer sereinement dans la société

- **Très fort réseau partenarial**, permettant de proposer des **orientations fines et adaptées**

- **Grande adaptabilité et créativité des équipes** face à l'évolution permanente des problématiques adolescentes ;

Formation régulière et ouverture d'esprit, nécessaires à la prise en charge adolescente

- **Dynamisme de l'Association Nationale des Maisons des Ados**, qui permet aux professionnels de monter en compétence face aux difficultés des jeunes

5. CONCLUSION & PERSPECTIVES

Les sollicitations d'AMARA 45 augmentent régulièrement :

de la part des jeunes, grâce au bouche à oreille,

de la part des familles, que les partenaires orientent,

de la part des professionnels, qui trouvent des pistes dans nos propositions.

Nous devons donc envisager comment, à l'avenir, répondre à ces sollicitations, tout en maintenant une qualité de réponse, dans l'intérêt premier des jeunes, mais aussi pour éviter tout découragement des personnels d'AMARA 45.

Cette réflexion doit s'engager sur tous les fronts, avec le Conseil d'Administration, avec les équipes, et avec les financeurs.

L'année 2022 sera celle du bilan de l'expérimentation du dispositif des équipes mobiles. Ce sera l'occasion de se projeter vers l'avenir, de mesurer l'adéquation de nos réponses avec les besoins, de relever les éventuelles difficultés, pour mieux les surmonter. Ce sera l'occasion de revoir la structuration de l'association, son fonctionnement, et ses ressources humaines, pour sécuriser le travail accompli jusqu'ici.

Les jeunes, de plus en plus, comptent sur nous.

Leurs proches, de plus en plus, comptent sur nous.

Les partenaires, de plus en plus, comptent sur nous.

A nous de relever le défi !



AMARA 45 – Association de la Maison des Adolescents et du Réseau de l'Adolescence
22 rue Alsace Lorraine – 45000 ORLÉANS – Siret : 789 078 656 00038 - Tél. : 09-70-28-32-76
asso@amara45.fr